

ANNUAL RAPORT 2018 2019



www.sadc.int

Première page intérieure

Rapport de la Secrétaire exécutive

Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)

Plot 54385 CBD Square

Private / Bag 0095

Gaborone, Botswana

Tel: +267 395 1863

Email: registry@sadc.int

Website: www.sadc.int

©SADC, 2019

L'information contenue dans cette publication peut être reproduite, utilisée et partagée avec la pleine reconnaissance de l'éditeur, la SADC.

Citation : Rapport de la Secrétaire exécutive
Gaborone (Botswana)2019

À propos de la SADC

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est une organisation fondée et maintenue par des pays d'Afrique australe qui vise à promouvoir la coopération socio-économique, politique et sécuritaire entre ses États membres et à favoriser l'intégration régionale afin d'instaurer la paix, la stabilité et la richesse. Les États membres de la SADC sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, la République démocratique du Congo, l'Union des Comores, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE OF CONTENTS	II
LIST OF TABLES	III
LIST OF FIGURES.....	III
1 LIST OF ACRONYMS.....	IV
1 EXECUTIVE SUMMARY	V
2 INTRODUCTION	1
3 REGIONAL ECONOMIC DEVELOPMENTS AND OUTLOOK.....	1
3.1 2018-19 ECONOMIC DEVELOPMENT.....	1
3.2 REGIONAL ECONOMIC OUTLOOK FOR 2019-20.....	10
4 OVERVIEW OF OUTPUT AND FINANCIAL PERFORMANCE	12
5 PROGRESS ON IMPLEMENTATION OF RISDP.....	14
5.1 INDUSTRIAL DEVELOPMENT AND MARKET INTEGRATION	14
5.2 INFRASTRUCTURE DEVELOPMENT IN SUPPORT OF REGIONAL INTEGRATION.....	21
5.3 PEACE AND SECURITY COOPERATION	25
5.4 SPECIAL PROGRAMMES OF REGIONAL DIMENSION.....	27
6 INSTITUTIONAL FRAMEWORK FOR PROGRAMME COORDINATION	36
7 GOOD GOVERNANCE AND FINANCIAL MANAGEMENT.....	38
8 CONTINENTAL COOPERATION AND INTEGRATION.....	49
9 DEVELOPMENT COOPERATION AND RESOURCE MOBILISATION	49
9.1 SADC – AFRICAN DEVELOPMENT BANK COOPERATION	50
9.2 SADC – EU COOPERATION.....	50
9.3 SADC-GERMANY COOPERATION	51
9.4 SADC – CHINA COOPERATION.....	52
9.5 SADC – RUSSIA COOPERATION	53
9.6 SADC – ICP DIALOGUE PLATFORM.....	53
10 CONCLUSIONS	53

LISTE DES TABLEAUX

TABLE 1 MAJOR MACROECONOMIC INDICATORS OF SELECTED ECONOMIES	2
--	---

LISTE DE FIGURES

FIGURE 1: WORLD BANK COMMODITY PRICE INDICES (2010 = 100)	3
FIGURE 2: SADC – REAL GDP AND INFLATION (%)	4
FIGURE 3: NATIONAL SAVINGS AND TOTAL INVESTMENT (% OF GDP).....	5
FIGURE 4: SADC – FISCAL DEFICIT AND PUBLIC DEBT AS A % OF GDP	6
FIGURE 5: SADC – CURRENT ACCOUNT BALANCE AND EXTERNAL RESERVES	8
FIGURE 6: SADC – RANK EASE OF DOING BUSINESS.....	9
FIGURE 7: RANKING – GLOBAL COMPETITIVE INDEX.....	9
FIGURE 8: OVERALL OUTPUT IMPLEMENTATION STATUS, 2016/17 – 2018/19	12
FIGURE 9: OVERALL ANNUAL FINANCIAL PERFORMANCE (EXCLUDING EMOLUMENTS).....	12
FIGURE 10: TREND ANALYSIS OF UTILISATION RATE BY SOURCE OF FUNDING	13
FIGURE 11: PERCENTAGE OF COMMUNITY MEMBERS, LONG DISTANCE TRUCK DRIVERS AND SEX WORKERS LIVING WITH HIV	33

2 LISTES DES ACRONYMES

AXIS	Système d'échange Internet africain
CAADP africaine	Engagement au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
CSC	Centre de services climatologiques
e-CoO	Certificat d'origine électronique
ICAO	Organisation civile internationale
IPF	Cadre d'action de la SADC pour l'investissement
ISO	Organisation internationale de normalisation
MNO	Opérateur de réseau mobile (ORM)
MoU	Protocole d'accord
NIXPs	Points d'échange Internet nationaux
NSO	Office national de statistique
OIML	Organisation internationale de métrologie légale
QMS	Système de gestion de la qualité
RAPI	Programme d'Action Régionale sur l'Investissement
RISDP	Plan indicatif stratégique de développement régional
RIXPs	Points d'échange Internet régionaux
RTGS	Système de règlement brut en temps réel
PPDF	Fonds de préparation et d'élaboration de projets
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SARCOF	Forum sur les perspectives climatiques régionales de l'Afrique australe
SIPO	Plan stratégique indicatif de l'Organe
STR	Régime commercial simplifié
TRF	Facilite liée au Commerce
TTTFP	Programme tripartite de facilitation du transport et du transit

1 SOMMAIRE

Ce Rapport présente les progrès accomplis par le Secrétariat de la SADC en collaboration avec les États membres et d'autres parties prenantes dans la mise en œuvre des programmes de coopération et d'intégration régionales de la SADC au cours de l'exercice 2018/2019, guidés par le Plan indicatif de développement stratégique régional révisé (RISDP) et le Plan indicatif stratégique pour l'Organe (SIPO).

La performance économique de la région de la SADC en 2018 s'est légèrement améliorée par rapport à 2017, en dépit de la faiblesse de la conjoncture économique mondiale et des conditions météorologiques défavorables qui ont affecté certaines parties de la région. La croissance économique de la Région en 2018 est estimée à 3,1% contre 2,9% en 2017, alors que la performance économique mondiale est passée de 3,8% en 2017 à 3,6% en 2018. De même, le PIB par habitant de la région est passé de 4 004 USD en 2017 à 4 171 USD en 2018, le taux d'inflation étant également passé de 9,8% en 2017 à 8,1% en 2018.

Dans l'exécution du Plan d'entreprise 2018-2019, la mise en œuvre globale s'est établie à 80%. Cette performance améliorée résulte des mesures mises en place pour améliorer les processus internes, le développement des compétences internes, le passage d'une approche de planification basée sur les activités à une planification et à des rapports basés sur les résultats ; et la coordination et la gestion de projets et de programmes, entre autres.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la Stratégie d'industrialisation et de la feuille de route, des progrès ont été faits dans l'élaboration du projet de protocole sur l'industrie, ce qui devrait devenir un instrument juridique autonome visant à promouvoir le développement de bases industrielles régionales et nationales diversifiées, innovantes et compétitives à l'échelle mondiale pour un développement industriel durable et inclusif. Le profil de l'agroalimentaire a été achevé ; 14 chaînes de valeur spécifiques à des produits ont été identifiées comme ayant le plus fort potentiel d'amélioration et de renforcement du commerce intrarégional et d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales ; et comme source d'intrants pour la fabrication. On a en outre finalisé le projet de vision minière régionale et le plan d'action, qui visent à optimiser le développement durable de l'extraction de ressources minérales dans la région.

Pour faciliter les échanges, la région a adopté le Cadre du régime commercial simplifié (STR) et le Cadre régional pour le certificat d'origine électronique (E-CoO). L'application du Cadre régional pour le certificat d'origine électronique a permis aux négociants de demander le certificat d'origine par voie électronique, renforçant ainsi le commerce dans la région. L'efficacité des systèmes de paiement a augmenté grâce à l'introduction du Système de règlement brut en temps réel (RTGS) dans la région. En plus de cela, l'amélioration de l'Inclusion financière a été un facteur clé pour contribuer à la réduction de la pauvreté et à la prospérité, en incitant davantage de personnes à participer aux produits et services financiers d'une population adulte estimée à 60% en 2016 et à 68% en 2018.

En outre, le renforcement de la connectivité des infrastructures régionales a été privilégié par l'octroi de subventions pour la préparation et le développement de projets d'infrastructure transfrontaliers de la région. Un total de 19,6 millions USD a été approuvé en 2018 pour la préparation de dix projets régionaux couvrant l'énergie, les transports et l'eau, qui devraient générer 5,8 milliards USD d'investissements dans les infrastructures. Des progrès ont également

été accomplis dans la mise en œuvre du Fonds de développement régional de la SADC et, à ce jour, neuf États membres ont signé l'Accord.

Des progrès ont également été accomplis dans la réalisation de la Vision 2027 de l'infrastructure de la SADC, qui contribue au développement industriel et à la croissance économique. Ces progrès incluent, entre autres, l'installation et la mise en service de 4 175 MW de production d'électricité pour suppléer aux besoins énergétiques régionaux, la construction en cours du pont de Kazungula dans le corridor Nord-Sud afin de faciliter le commerce et les transports dans la région, la construction du nouveau terminal à conteneurs du port de Walvis Bay en Namibie ; et la mise en œuvre de la route à péage Dar es Salaam-Chalinze, qui reliera la Tanzanie au Malawi et à la RDC. La mise en œuvre du Projet d'itinérance de la SADC visant à réduire les tarifs d'itinérance mobile internationale et des projets visant à accroître l'accès à l'eau potable, ainsi que le renforcement de la capacité des États membres de faire face aux catastrophes induites par le climat dans la région, font également du progrès.

La Région est restée pacifique et stable en 2018-2019 et a assisté à la tenue d'élections démocratiques et à un transfert de pouvoir sans heurts en République démocratique du Congo (RDC), au Zimbabwe ; au Royaume d'eSwatini ; en République de Madagascar ; en Afrique du Sud ; et au Malawi. Le transfert historique et pacifique du pouvoir en RDC a ouvert un nouveau chapitre de la sphère politique pour la prospérité économique, la paix et la stabilité politique.

Des progrès considérables ont également été accomplis pour stimuler la production agricole, la productivité et la compétitivité, ainsi que pour améliorer l'accès des cultures et de leurs produits aux marchés dans la région. Un projet de Programme de développement des cultures et les Directives de la SADC sur la certification des semences et l'assurance de la qualité ont été élaborés et validés afin d'accroître l'accès à des semences de qualité et à la production agricole globale. Des efforts ont également été déployés pour réduire au minimum les problèmes posés par les ravageurs et les maladies locaux et transfrontières nuisant à la sécurité alimentaire et à la production animale grâce au renforcement des capacités et à des campagnes de sensibilisation, y compris l'utilisation d'équipements de surveillance et de contrôle. Des initiatives ont été prises pour accroître les prévisions et l'alerte précoce en matière de sécurité alimentaire dans la région. À ce jour, quatorze (14) États membres ont mis en place des Comités nationaux d'évaluation de la vulnérabilité afin de faciliter les évaluations et les analyses. En outre, le Centre des services climatologiques de la SADC a généré des informations météorologiques et climatologiques d'alerte précoce, qui ont été diffusées en permanence afin de faciliter la préparation par les États membres de la SADC.

Afin de réaliser le développement social et humain dans la région, les États membres ont réagi de manière positive en alignant leurs Cadres nationaux de qualifications sur les normes régionales, ce qui favoriserait notamment la mobilité des professionnels dans la région. En plus, l'opérationnalisation des services d'approvisionnement groupés de la SADC a garanti à la région des prix réduits pour l'achat de médicaments et de produits de santé essentiels et de qualité. En outre, diverses initiatives ont été mises en œuvre pour réduire la transmission du VIH/sida et éliminer le paludisme dans la région. Les efforts visant à impliquer les jeunes en tant que moteurs clés du programme d'industrialisation et d'intégration de la SADC ont été renforcés par la mise en œuvre du thème du 38ème Sommet de la SADC intitulé " Promouvoir le développement des infrastructures et l'autonomisation des jeunes pour un développement durable". Les questions

clés relatives à la participation des jeunes, à l'emploi, à l'autonomisation et au développement ont été examinées.

Un examen complet à mi-parcours du RISDP révisé 2015-2020 a été lancé pour éclairer la mise en œuvre de la période restante, ainsi que l'élaboration du Programme pour l'après-2020. En outre, le système de S&E en ligne de la SADC a été déployé dans sept (7) États membres afin de faciliter la soumission de rapports en temps voulu sur la mise en œuvre des programmes de la SADC. Pour renforcer la coopération et l'intégration continentales et suivre les progrès de la mise en œuvre du processus réformé, le Secrétariat de la SADC a pris des engagements avec la Commission de l'Union africaine, d'autres CER et des institutions internationales. Dans tous ces engagements, les préoccupations de la SADC concernant le processus de réforme ont été abordées et la position de la SADC sauvegardée.

En tant qu'initiative visant à garantir des mécanismes de financement durables pour la mise en œuvre des programmes régionaux, le projet de Cadre régional de mobilisation des ressources de la SADC a été finalisé. La SADC continue à apprécier le rôle critique joué par les partenaires de développement dans le développement de la région. Dans cette optique, plusieurs accords et autres instruments juridiques ont été conclus avec un certain nombre de partenaires internationaux de coopération (PIC), qui ont continué à apporter leur soutien technique et/ou financier. Un soutien a été reçu de la Banque africaine de développement, de l'Union africaine, de la Banque mondiale, de l'Union européenne, de la Banque allemande de développement (KfW) et de la Société allemande de coopération internationale (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, GIZ), de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), de la Norvège, du Fonds mondial, de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA), de l'Agence suisse pour le développement et la coopération (SD) et de la Chine.

En 2019/2020, le Secrétariat continuera de collaborer avec les partenaires de développement et accordera la priorité à la mise en œuvre de programmes clés de coopération et d'intégration régionales visant à améliorer la qualité de la vie des peuples de l'Afrique australe.

2 INTRODUCTION

L'intégration régionale approfondie dans la région de la SADC est restée le point central de l'exercice 2018/19. Des efforts concertés ont été faits non seulement pour mener l'agenda vers l'exécution des politiques économiques et sociales à moyen terme dans différents domaines, mais aussi pour faire le point sur les progrès en matière d'intégration régionale. Ces efforts étaient guidés par le Plan stratégique indicatif de développement régional (RISDP), un cadre complet de développement et de mise en œuvre guidant l'agenda d'intégration de la SADC sur une période de 15 ans (2005-2020) ; et par le Plan indicatif stratégique pour l'Organe (SIPO) sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité, dont l'objectif principal est de créer un environnement politique paisible stable et de sécurité grâce auquel la Région pourra atteindre ses objectifs de développement et de croissance économique, de paix et de sécurité, pour réduire la pauvreté et améliorer le niveau et la qualité de vie des peuples d'Afrique australe, qui restent les principaux cadres de développement global guidant la mise en œuvre de l'agenda d'intégration de la SADC et la réalisation des Objectifs, de la Vision et de la Mission de cet organisme régional tels qu'ils sont inscrits dans le Traité de la SADC et l'Agenda commun.

Ce Rapport présente les progrès accomplis dans la mise en œuvre des programmes de coopération et d'intégration régionales de la SADC au cours de l'exercice 2018/2019 par le Secrétariat de la SADC en collaboration avec les États membres et d'autres parties prenantes. Le rapport décrit les domaines suivants de l'Économie régionale et des perspectives :

- Développements économiques régionaux et perspectives ;
- Survol des extrants réalisés et de la performance financière ;
- État d'avancement de la mise en œuvre du RISDP et du SIPO ;
- Cadre institutionnel pour la coordination des programmes ;
- Bonne gouvernance et gestion financière
- Coordination et intégration continentales ;
- Coopération au développement et Mobilisation des ressources ;

3 DÉVELOPPEMENTS ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR LA RÉGION

3.1 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 2018-2019

3.1.1 Contexte économique mondial

Activités économiques

Selon le rapport Perspectives économiques mondiales du FMI d'avril 2019, la croissance mondiale a reculé de 3,8% en 2017 à 3,6% en 2018. Cela peut s'expliquer par les effets de la baisse des prix des produits de base, l'incertitude des politiques commerciales et l'escalade des tensions commerciales. Les deux tiers des pays, représentant environ les trois quarts de la production mondiale, ont connu une croissance modérée en 2018 par rapport à l'année précédente. Les pays avancés d'Europe et les économies émergentes d'Asie ont ralenti plus que prévu, la demande des consommateurs ralentissant et la confiance des entreprises étant affaiblie en raison de l'introduction de nouvelles normes d'émissions.

TABLEAU 1 PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES DE CERTAINES ECONOMIES

	Taux de croissance										
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019*
Moyenne	-0,1	5,4	4,3	3,5	3,5	3,6	3,4	3,4	3,8	3,6	3,3
Économies avancées	-3,3	3,1	1,7	1,2	1,4	2,1	2,3	1,7	2,4	2,2	1,8
USA	-2,5	2,6	1,6	2,2	1,8	2,5	2,9	1,6	2,2	2,9	2,3
Zone euro	-4,5	2,1	1,6	-0,9	-0,2	1,4	2,1	2,0	2,4	1,8	1,3
EM & EE	2,8	7,4	6,4	5,4	5,1	4,7	4,3	4,6	4,8	4,5	4,4
Chine	9,2	10,6	9,5	7,9	7,8	7,3	6,9	6,7	6,8	6,6	6,3
Inde	8,5	10,3	6,6	5,5	6,4	7,4	8,0	8,2	7,2	7,1	7,3
Brésil	-0,1	7,5	4,0	1,9	3,0	0,5	-3,5	-3,3	1,1	1,1	2,1
ASS	3,8	7,1	5,3	4,7	5,2	5,1	3,2	1,4	2,9	3,0	3,5

Note : Note : EM & EE : économies de marché et économies émergentes. ASS : Afrique subsaharienne.

Source : Source : Perspectives économiques mondiales du FMI, avril 2018.

La croissance dans les pays émergents et en développement d'Asie, qui représentent plus de la moitié de la croissance mondiale, s'est repliée passant de 6,5% en 2017 à 6,4% en 2018. Cela s'explique par la faiblesse de l'activité mondiale, en particulier au second semestre de 2018, et par les tensions persistantes sur le commerce avec les États-Unis. La croissance économique en Chine a ralenti pour passer de 6,8% en 2017 à 6,6% en 2018, enregistrant le taux le plus bas depuis 1990. Cette croissance a ralenti en Chine à la suite d'une combinaison de resserrement de la réglementation visant à réduire le système bancaire parallèle avec une augmentation des tensions commerciales avec les États-Unis. La croissance de l'Inde s'est accélérée pour s'établir à 7,1% en 2018, contre 7,2% en 2017. Cela est dû principalement à la forte demande intérieure, à la hausse des investissements et au rebond de la croissance du crédit.

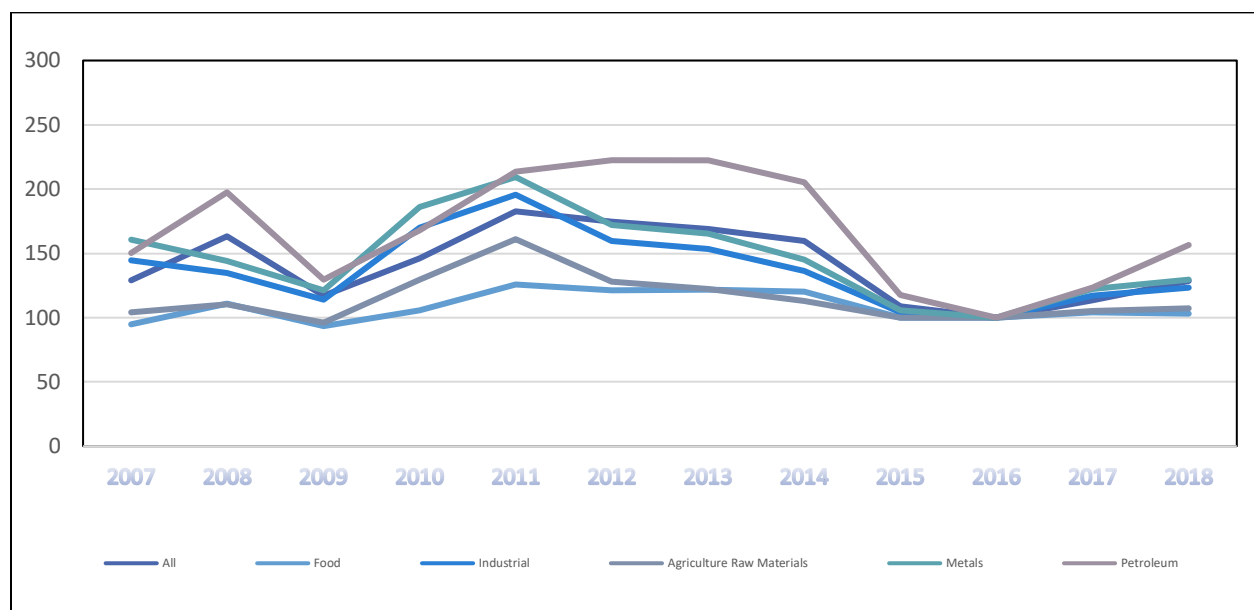
En Afrique subsaharienne, la croissance est passée de 2,9% en 2017 à 3% en 2018. Toutefois, les résultats économiques sont loin d'être uniformes en Afrique subsaharienne. Les exportateurs de pétrole subissent encore l'héritage de la plus forte baisse du prix du pétrole réel depuis 1970 ; les niveaux d'endettement augmentent dans certains pays ; et d'autres pays souffrent de conflits internes.

Évolution des prix des produits de base

Les prix des produits de base ont perdu de leur élan en 2018, la majorité des prix de l'énergie, des métaux, des minérales et des produits de base agricoles ayant baissé au dernier trimestre de 2018, avant de rebondir au premier trimestre de 2019. L'Indice des prix des produits de base offre une image contrastée pour 2018. Dans l'ensemble, l'indice a chuté de 10% en 2018. Les tendances des prix des produits de base ont été largement influencées par les tensions géopolitiques élevées liées à l'Iran, l'Arabie saoudite et le Yémen, un dollar affaibli et des anticipations d'inflation défavorables qui ont entraîné une mauvaise performance du pétrole et de certains métaux précieux en 2018. Les prix des produits de base ont également été alourdis par les mesures adoptées récemment et promulguées, telles que les droits d'importation américains sur l'aluminium et l'acier et les sanctions imposées par les États-Unis aux producteurs de produits de base russes, qui ont également contribué à la hausse des prix des métaux. L'Indice des prix des produits alimentaires a diminué de 8,7% de janvier à septembre, mais a augmenté de 4,2%

au dernier trimestre de 2018 en raison de conditions météorologiques défavorables dans certaines régions du monde.

FIGURE 1 : FIGURE 1 : INDICES DES PRIX DES PRODUITS DE BASE DE LA BANQUE MONDIALE (2010 = 100)



Source : Source : Données de la Banque mondiale sur les prix des produits de base (feuille rose), avril 2018.

L'Indice des prix des produits de base de la Banque mondiale montre que les prix des produits de base ont été largement influencés par l'évolution des catégories de l'énergie et des métaux. Les prix de l'énergie ont diminué de 13% en 2018 par rapport à 23,6% en 2017. L'Indice des prix des métaux et des minéraux de la Banque mondiale a diminué de 10,8% au cours des trois premiers trimestres de 2018, avant de remonter de 2,6% au dernier trimestre, compensant en partie sa tendance à la hausse des deux dernières années. Les performances médiocres de l'énergie, ainsi que des prix des métaux et des minéraux à la fin de 2018, reflètent la croissance mondiale toujours modérée et les tensions commerciales prolongées.

3.1.2 Performance économique régionale

Les dernières statistiques fournies par les États membres en avril 2019 et la base de données des Perspectives économiques mondiales du FMI indiquent que la SADC a poursuivi sa reprise économique en 2018, mais que la performance et les perspectives en matière de croissance sont contrastées dans la région.

Le taux d'inflation annuel a généralement diminué, trois États membres seulement (Angola, Malawi et Mozambique) enregistrant des niveaux à deux chiffres. Cela reflète en grande partie la faible pression de la demande et la stabilité des taux de change, associées à une baisse

importante des prix mondiaux de l'énergie. La répercussion de la baisse des prix de l'énergie devrait compenser les effets persistants de la dépréciation passée des taux de change.

Dans le secteur budgétaire, la vulnérabilité de la dette reste élevée dans certains pays. Les faiblesses des bilans publics pèsent également sur les positions extérieures des pays, les mesures de protection des réserves étant en deçà des niveaux jugés adéquats dans plus de la moitié des pays de la région.

Le déficit du compte courant s'est creusé en 2018 en raison de déséquilibres dans les comptes publics, les déficits publics en épargne-investissement étant environ trois fois plus importants que ceux du secteur privé dans les pays à forte intensité de ressources. La région est extrêmement vulnérable aux chocs sur les termes de l'échange, qui ont un impact important sur les positions des comptes courants, principalement par le biais de la balance commerciale.

PIB réel

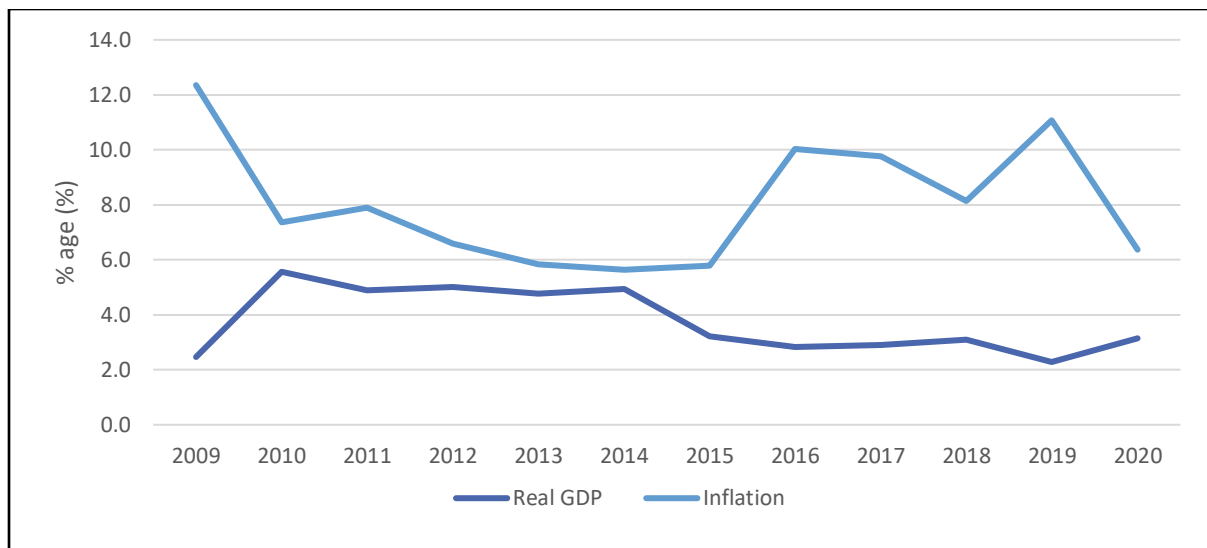
En 2018, les tendances de la croissance ont été incohérentes dans la région de la SADC. La croissance économique est estimée à 3,1% en 2018, soit une légère amélioration par rapport aux 2,9% enregistrés en 2017. La performance économique a été largement freinée par la faiblesse de la conjoncture économique mondiale et les mauvaises conditions météorologiques dans certaines parties de la région. Certains pays comme le Botswana, la RDC, le Lesotho, Madagascar, la Tanzanie et la Zambie ont enregistré des niveaux de croissance plus élevés. En revanche, les taux de croissance au Zimbabwe, au Mozambique, aux Seychelles et en Afrique du Sud ont ralenti en 2018. Seule la Tanzanie a enregistré des taux de croissance du PIB réel supérieurs à l'objectif régional de 7 pour cent.

En conséquence, on estime que le PIB par habitant de la région s'est légèrement amélioré, passant de 4 004 USD en 2017 à 4 171 USD en 2018. Tous les États membres, à l'exception de l'Angola, ont enregistré une croissance positive du PIB par habitant en 2018, contre seulement cinq États membres (Botswana, RDC, Maurice, Seychelles, République démocratique du Congo et Tanzanie) qui avaient enregistré une croissance positive en 2016.

Inflation

Les chiffres provisoires indiquent que le taux d'inflation annuel est passé de 9,8% en 2017 à 8,1% en 2018 (voir figure 2). La baisse de l'inflation est associée à des conditions météorologiques favorables, à la modération de la pression de la demande et à la stabilité des taux de change. Au total, huit États Membres (Afrique du Sud, Botswana, Eswatini, Lesotho, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo et Tanzanie) ont atteint l'objectif d'inflation de 3-7 %. Quatre États Membres (Angola, RDC, Madagascar, Malawi, Malawi, Zambie et Zimbabwe) ont dépassé la fourchette cible de 3 à 7 % pour l'inflation, le Malawi se situant loin derrière avec 21,2 %.

FIGURE 2 : SADC – PIB REEL ET INFLATION (%)

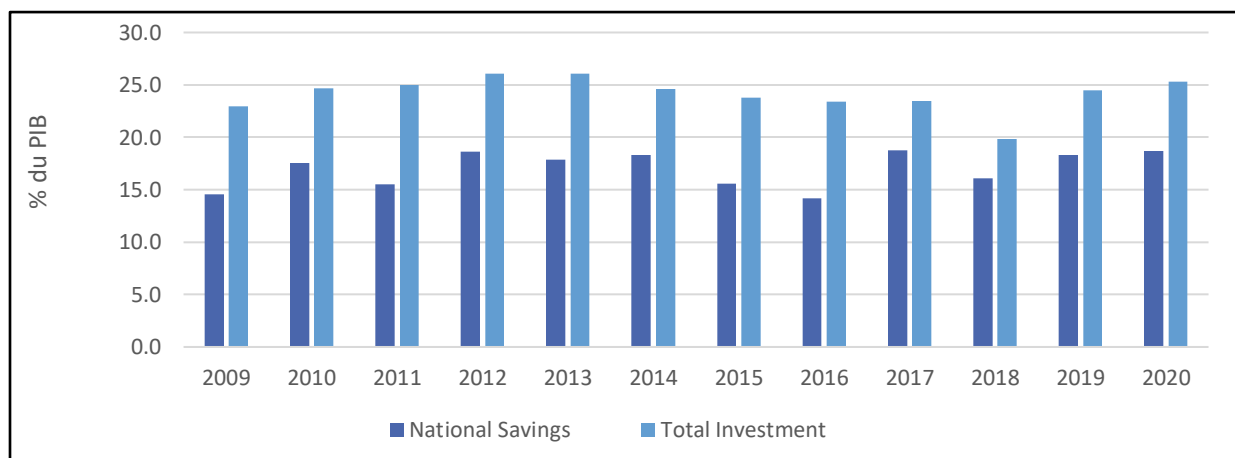


Source : États membres, avril 2018 et PEM du FMI, avril 2018.

Épargne et investissement nationaux

La tendance à la baisse des investissements totaux moyens et de l'épargne nationale brute enregistrée depuis 2014 s'est poursuivie en 2018. La région devrait avoir enregistré des investissements totaux de 22,8% du PIB en 2018, contre 24,4% du PIB en 2017. Seuls cinq États membres (Botswana, Lesotho, Seychelles, Tanzanie et Zambie) ont dépassé l'objectif régional de 30% du PIB consacré à l'investissement (voir figure 3).

FIGURE 3 : ÉCONOMIES NATIONALES ET INVESTISSEMENT TOTAL (% DU PIB)



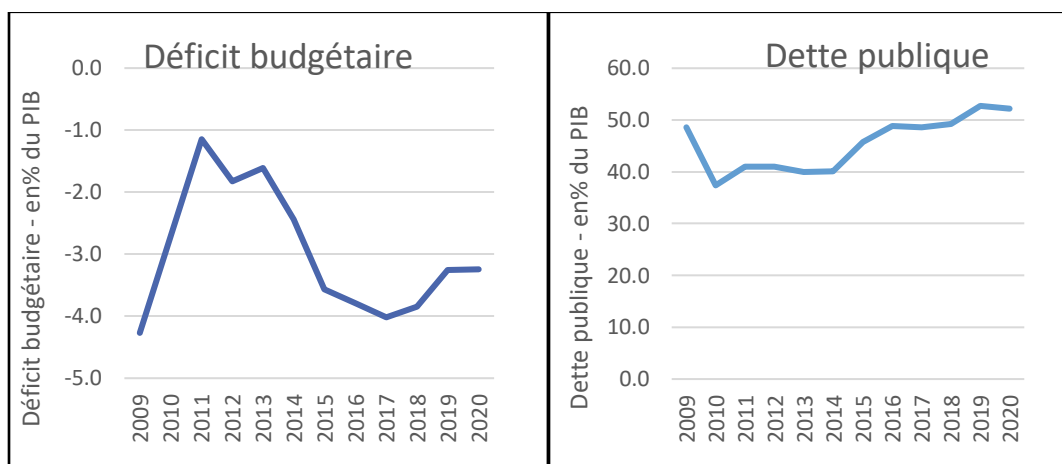
Source : États membres, avril 2018 et PEM du FMI, avril 2018.

Du côté de l'épargne, la région est restée modérée à 19,9 pour cent du PIB en 2018, soit moins que l'épargne nationale brute de 20,6 pour cent du PIB réalisée en 2017. Le Botswana, le Mozambique et la Zambie sont les seuls États membres à avoir atteint l'objectif régional de 30 % de l'épargne en 2018.

Secteur budgétaire

La modestie de la performance économique régionale a continué d'affecter le recouvrement des recettes publiques, ce qui a perturbé l'équilibre budgétaire face à l'augmentation des besoins en dépenses. Le déficit budgétaire devrait avoir atteint 3,9 pour cent du PIB en 2018 contre 4,7 pour cent en 2017. Cette baisse a été observée en Afrique du Sud, au Botswana, à Madagascar, au Malawi, à Maurice, au Mozambique et au Zimbabwe. Au Malawi, le déficit a presque doublé en raison de la sous-performance relative des recettes intérieures, de l'augmentation de l'aide humanitaire dans les régions touchées par la sécheresse et du non-décaissement de l'aide par certains partenaires de développement. Au Mozambique, la détérioration du déficit s'explique par l'absence de nouvelles entrées de recettes exceptionnelles de l'État en 2018. Sur un registre positif, l'Angola a réalisé un excédent de 0,5 pour cent en 2018, contre un déficit de 6,1 pour cent l'année précédente.

FIGURE 4 : SADC – DEFICIT FISCAL ET DETTE PUBLIQUE EN % DU PIB



Source : États membres, avril 2019 et PEM du FMI, avril 2019.

La dette publique a maintenu une tendance à la hausse dans tous les États membres en 2018. La dette publique de la région a augmenté pour atteindre 49,3% du PIB en 2018, contre 48,6% en 2017. Le nombre de pays qui ont atteint l'objectif régional de dette publique de 60 pour cent du PIB est passé de 12 en 2017 à 11 pays en 2018. Quinze (15) États membres, à l'exception de l'Angola, du Malawi, du Mozambique et du Zimbabwe, ont atteint l'objectif budgétaire régional en

2018. La hausse de la dette publique entraîne plusieurs conséquences pour les États membres en matière de politique fiscale et monétaire (voir encadré 1).

Encadré 1: Dynamique de la dette extérieure et implications sur la politique monétaire dans la région de la SADC

En moyenne, la dette extérieure reste à des niveaux gérables dans les pays de la SADC, à l'exception du Mozambique, du Zimbabwe et de la Zambie, pays à haut risque de surendettement. La dette extérieure de la région est toutefois vulnérable aux chocs macrobudgétaires, aux chocs de taux de change et aux chocs à l'exportation. La dynamique automatique de la dette, expliquée par les variations des taux de croissance, des taux de change et des taux d'intérêt, a joué un rôle déterminant dans la dynamique de la dette, au-delà des déficits du compte courant et des déficits budgétaires. Au cours des dernières années, la dette extérieure de la région avait une relation positive avec l'inflation, les taux directeurs et la dépréciation du taux de change.

L'augmentation de la dette extérieure a plusieurs implications en matière de politique budgétaire et monétaire, notamment :

- (i) La nécessité de veiller à ce que la dette extérieure souveraine ne devienne pas incontrôlable. Bien que la banque centrale ne puisse pas contrôler directement cette situation, elle est en mesure de jouer un rôle important en soutenant activement et ouvertement l'adoption de lois visant à soutenir des situations budgétaires solides.
- (ii) Les Banques centrales peuvent également jouer un rôle important dans le développement des marchés financiers intérieurs visant à assurer le passage du financement par la dette extérieure au financement par la dette intérieure, ce qui présente des avantages positifs pour les Banques centrales du renforcement des opérations fondées sur le marché.
- (iii) Il est nécessaire d'encourager les gouvernements à constituer des réserves budgétaires visant à se préparer au service de la dette extérieure arrivant à échéance.

[Documents de recherche du CCBG, 2018/19]

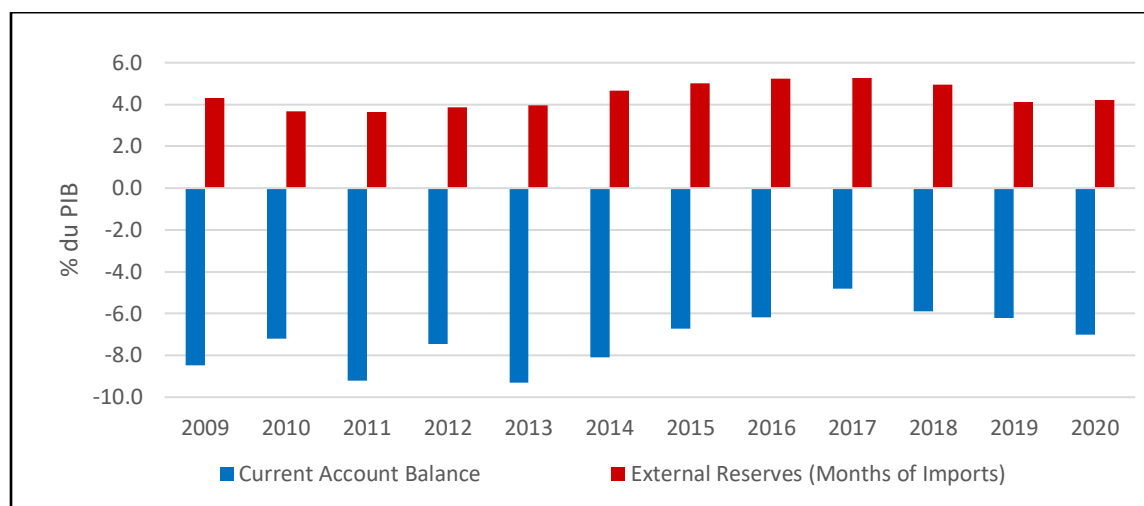
Secteur extérieur

Parallèlement à la baisse des prix des produits de base, les termes de l'échange de la région se sont légèrement détériorés en 2018 (cf. figure 5). La détérioration du compte courant dans certains pays était due à une expansion des importations, associée à la baisse des exportations de biens, comme à Maurice par exemple. Les volumes d'exportation ont augmenté de 2% en 2018, contre 1% en 2017. Après avoir enregistré une augmentation de 3,2% en 2017, les exportations ont augmenté de 2,7% en 2018. Cela s'explique en grande partie par la faiblesse de la performance mondiale, en particulier chez les principaux partenaires commerciaux tels que la Chine et la Zone euro.

Le déficit courant de la région représentait en moyenne 5,9% du PIB en 2018, une détérioration par rapport à un déficit moyen de 4,8% en 2017. Le niveau élevé du déficit de la balance courante dans la région avait des origines différentes. On a enregistré des baisses notables au Malawi, au Mozambique, en Afrique du Sud, aux Seychelles et au Zimbabwe. Au Malawi, la détérioration du

déficit de la balance courante s'explique en grande partie par une stratégie de substitution moins diversifiée des exportations combinée à des politiques non agressives de substitution des importations. Au Mozambique, le déficit est imputable à une augmentation des importations de biens d'équipement, de carburant et de paiement des services liés à l'exploration gazière dans la province du Cabo Delgado, dans le Nord. Pour l'Afrique du Sud, le déficit des services, des revenus et des transferts courants a entraîné un déficit important du compte courant, en dépit de l'excédent de la balance commerciale. Aux Seychelles, le déficit plus élevé était dû à des importations élevées de biens et services. Au Zimbabwe, les exportations ont augmenté, mais cela a été compensé par une forte augmentation des importations.

FIGURE 5 : SADC – SOLDE DU COMPTE COURANT ET RESERVES EXTERIEURES



Source : États membres et PEM du FMI, avril 2019.

La couverture moyenne des importations de la SADC était de 4,4 mois d'importations en 2018 . Ce chiffre reste inférieur à l'objectif régional de 6 mois d'importations , et aux 4,5 mois enregistrés pour les importations en 2017. Selon les projections, seuls trois États membres (Angola, Botswana et Maurice) enregistreront des réserves extérieures supérieures à l'objectif régional de 6 mois de couverture des importations. Les autres États membres n'ont pas satisfaisait au critère de 6 mois de couverture des importations, certains étant même en deçà de la référence de 3 mois de couverture des importations, fixée par le FMI.

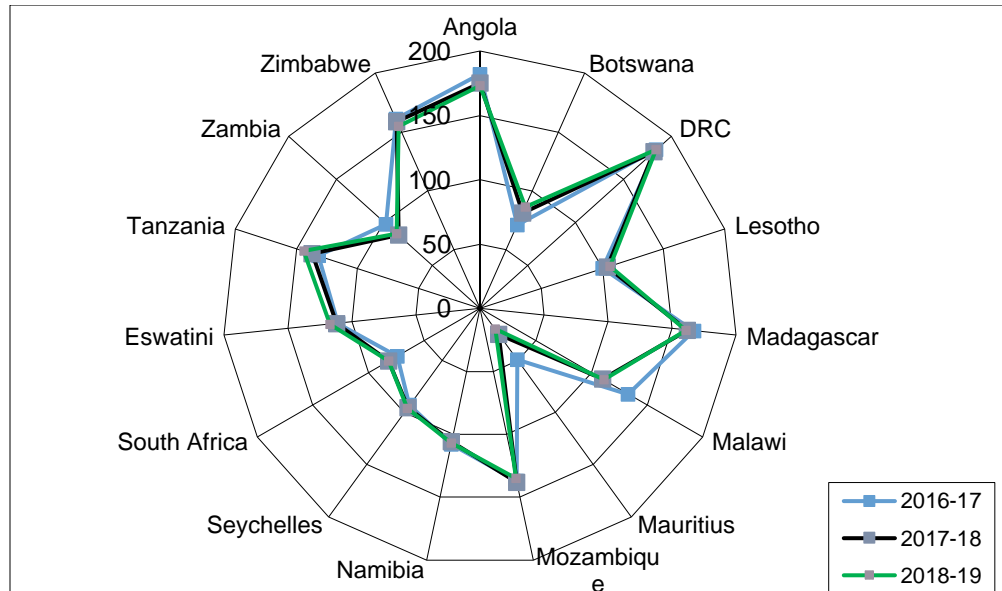
Environnement des affaires

Les données tirées de la publication « Facilité de faire des affaires » de la Banque mondiale pour 2018-2019 indiquent que la région de la SADC s'est détériorée en ce qui concerne la création d'un environnement propice aux affaires et sa compétitivité en général. Seuls six États membres ont amélioré leur classement en matière de facilité de faire des affaires, à savoir : l'Angola, Madagascar, Maurice, le Mozambique et le Zimbabwe. Deux États membres (Maurice et Zimbabwe) ont enregistré des améliorations exceptionnelles en passant de plus de 3 postes, passant de 25 en 2017 à 20 en 2018 et de 159 en 2017 à 155 en 2018, respectivement.

Les performances en matière de facilité de faire des affaires indiquent que l'Afrique du Sud, Eswatini, le Lesotho, le Malawi, la Namibie, la RDC, la Tanzanie et la Zambie ont légèrement chuté dans leurs positions de classement en 2018 par rapport à 2017. Comme en 2017, cinq

États membres de la SADC (Afrique du Sud, Botswana, Maurice, Seychelles et Zambie) ont été classés dans la catégorie des 100 premiers (voir la figure 6).

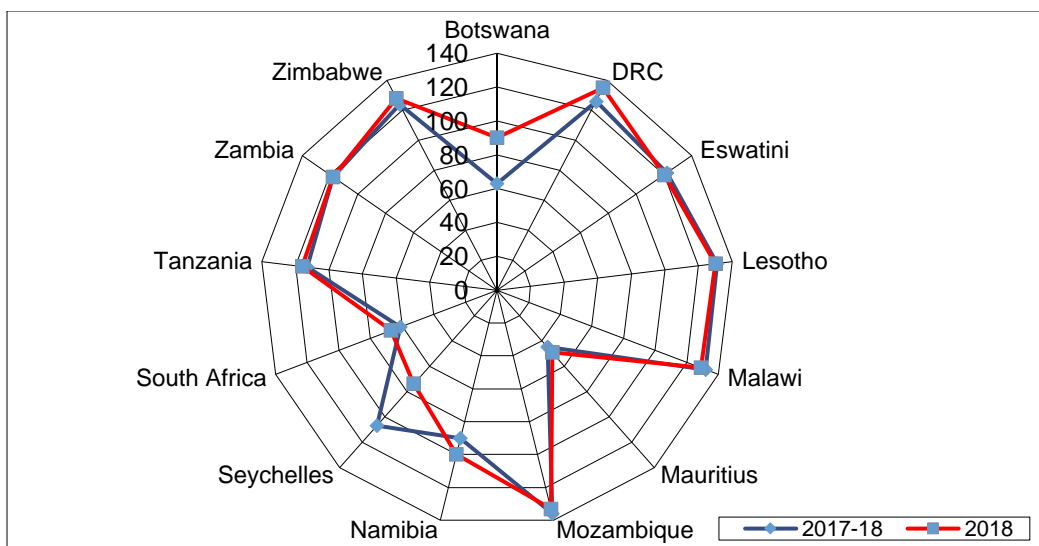
FIGURE 6 : SADC – NIVEAU DE FACILITE DE FAIRE DES AFFAIRES



Source : Facilité de faire des affaires de la Banque mondiale, 2017-2018.

Le développement en matière d'amélioration de l'environnement des affaires montre un comportement similaire si l'on considère l'Indice mondial de compétitivité (GCI) du Forum économique mondial. Le GCI mesure la compétitivité d'une économie en prenant en compte tous les facteurs allant des facteurs de base lui permettant d'être compétitive aux facteurs qui la rendent efficace et innovante (voir la figure 7).

FIGURE 7 : CLASSEMENT – INDICE MONDIAL DE COMPETITIVITE



Source : Indice mondial de compétitivité du Forum économique mondial, 2018-19.

Cinq États membres ont amélioré leur classement par rapport au GCI, à savoir : Eswatini, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique et les Seychelles. Un État membre (les Seychelles) a fait preuve d'une amélioration exceptionnelle en passant de 107 en 2017 à 74 en 2018, soit une progression de trente-trois positions. Les dix autres États membres (Afrique du Sud, Madagascar, Maurice, Namibie, RDC, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) se sont dégradés dans le classement de 2018.

En 2018, les Seychelles ont rejoint les États membres les plus compétitifs et les mieux classés (Maurice, Afrique du Sud et Botswana) dans la région. Le Botswana a considérablement dégringolé de 27 postes après une amélioration constante de ses performances au cours des quatre dernières années.

3.2 PERSPECTIVES ECONOMIQUES REGIONALES POUR 2019-20

La prévision de croissance économique mondiale pour 2019 a été révisée à 3,3% contre 3,5% prévue au début de cette année. L'incertitude découlant des tensions commerciales entre les États-Unis et leurs principaux partenaires commerciaux continue de compromettre les perspectives de croissance mondiale, avec des incidences sur les États membres de la SADC. Ces tensions, associées au renforcement du dollar américain, ont exacerbé la volatilité des prix de certains matières premières et ont accentué les pressions sur les devises des pays émergents. Si la demande mondiale pouvait continuer à ralentir, les prix des produits de base devraient continuer à baisser, ce qui réduirait la croissance du PIB et aurait un impact négatif sur les équilibres commerciaux et budgétaires des exportateurs de produits de base de la SADC. Les coûts du financement extérieur devraient encore grimper si les taux d'intérêt dans les pays avancés augmentent plus rapidement que prévu. Avec des améliorations prévues au deuxième semestre de 2019, la croissance économique mondiale en 2020 devrait revenir à 3,6%. Ce résultat repose sur un redressement en Argentine et en Turquie et sur une certaine amélioration dans un ensemble d'autres économies émergentes et en développement en difficulté, et est donc sujet à une forte incertitude. Au-delà de 2020, la croissance se stabilisera aux alentours de 3,5%, principalement tirée par la croissance en Chine et en Inde, et les tensions liées à la récession s'atténueront progressivement dans des économies comme celles de l'Argentine et de la Turquie.

Au niveau régional, la croissance économique devrait augmenter en moyenne de 2,3% en 2019, un déclin de 3,1% en 2018. De ce fait, aucun État membre ne devrait atteindre l'objectif régional de 7 % de croissance du PIB réel en 2019. La croissance globale plus lente que prévu sera probablement due à l'incertitude persistante du marché mondial des produits de base. Au cœur de cette croissance lente, on trouve les principaux obstacles à la hausse de l'inflation, à l'augmentation de la dette publique et à la lenteur de la croissance en Afrique du Sud, qui représente environ les deux tiers du PIB de la région. La deuxième économie régionale la plus large, l'Angola, devrait connaître une croissance de 0,4% en 2019 et de 2,9% en 2020, tandis que le Mozambique devrait connaître une croissance de 4% en 2019 et 2020. Le PIB par habitant de la région devrait ralentir, passant de 4 171 dollars en 2018 à 3 343,80 dollars des États-Unis en 2019.

L'épargne est estimée à 20,4% du PIB en moyenne en 2019, une amélioration par rapport à 19,9% du PIB enregistrée en 2018. Seuls le Botswana, le Mozambique et la Zambie devraient enregistrer une épargne nationale brute supérieure à l'objectif régional de 30% du PIB. En termes d'investissement total, la région devrait enregistrer une légère amélioration de 24,1% du PIB en 2019 par rapport à 22,8% du PIB en 2018 ; six États membres (Botswana, Lesotho, Mozambique, Seychelles, Tanzanie et Zambie) devraient afficher au-dessus de l'objectif de la SADC pour les investissements représentant 30% du PIB en 2019.

Selon les estimations, l'inflation dans la région devrait passer de 8,1% en 2018 à 11,1% en 2019. Tous les États membres, à l'exception de l'Angola, du Malawi, de Maurice, de la RDC, de la Zambie et du Zimbabwe, devraient atteindre la fourchette cible de l'inflation régionale comprise entre 3% et 7% en 2019. L'augmentation attendue des pressions inflationnistes devrait être liée au rebond des prix des produits de base et à la faiblesse des récoltes dans certaines parties de la région.

Le déficit budgétaire régional de la SADC devrait s'améliorer légèrement, passant de 3,8% du PIB en 2018 à 3,3% en 2019. Un total de cinq États membres (Angola, Botswana, RDC, Lesotho et Seychelles) devraient atteindre l'objectif régional d'un déficit budgétaire inférieur à 3 % du PIB. La dette publique moyenne de la région devrait encore s'aggraver pour atteindre 52,7% du PIB en 2019, contre 49,3% en 2018. Tous les États membres devraient enregistrer des dettes publiques inférieures à 60% du PIB, à l'exception de l'Angola, du Mozambique, de la Namibie, de la Zambie et du Zimbabwe.

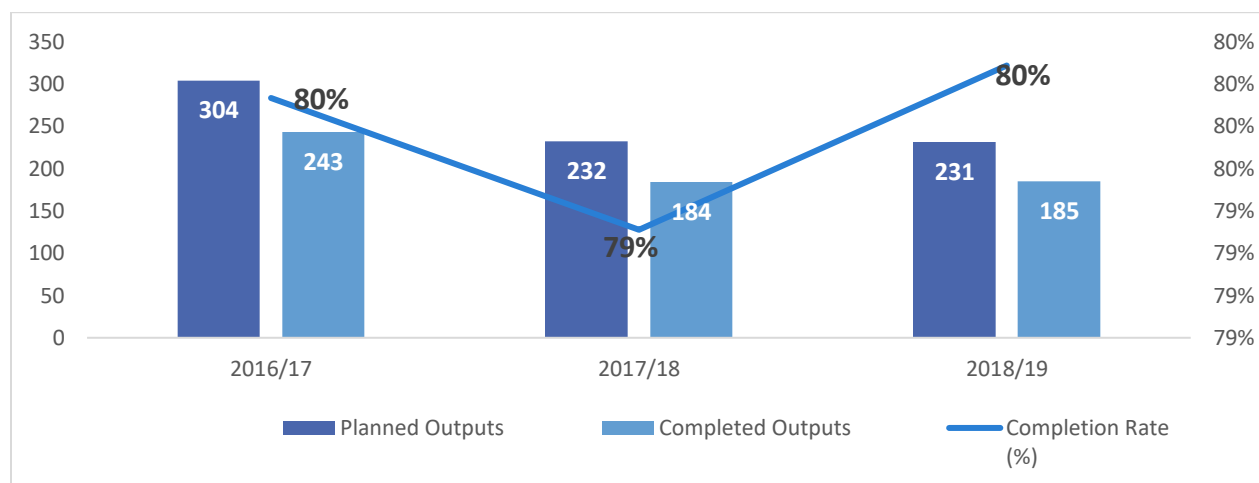
Dans le secteur extérieur, les termes de l'échange de la région devraient s'améliorer de 2,1% en 2018. Les volumes de biens et services importés de la région devraient augmenter de 5,9% en 2019, contre 2,4% en 2018. En termes de volumes de biens exportés, la région devrait enregistrer une augmentation de 5,2% en 2019, contre 2,7% en 2018. Le déficit du compte courant devrait s'élargir de 7,3% du PIB en 2019, après avoir atteint 5,9% du PIB en 2018. Tous les États membres, à l'exception du Lesotho, de Madagascar, du Mozambique, de la Namibie et des Seychelles, devraient enregistrer un déficit courant inférieur à 9 % du PIB. La région devrait enregistrer une légère baisse des réserves extérieures de 4,9 mois d'importations en 2019 par rapport aux 5,3 mois enregistrés en 2018. Seuls trois États membres (Angola, Botswana et Maurice) devraient enregistrer des réserves extérieures supérieures à l'objectif régional de 6 mois de couverture des importations.

4 APERÇU DU RENDEMENT ET DE LA PERFORMANCE FINANCIERE

L'année 2018/19 a marqué la quatrième année de mise en œuvre du Plan indicatif de développement stratégique régional révisé (RISDP) 2015-2020, qui a été approuvé par le Sommet extraordinaire en avril 2015 à Harare, au Zimbabwe.

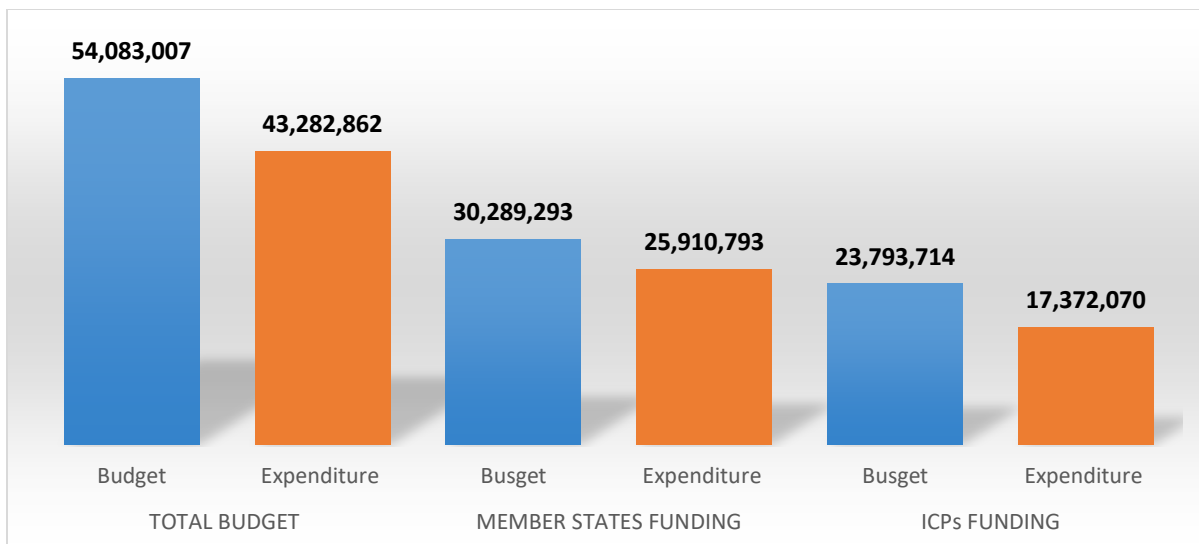
Afin d'améliorer les performances globales dans la réalisation des résultats prévus, 231 produits au total ont été programmés en 2018/2019, dont 185 (80%) ont été achevés avec succès, tandis que 46 (20%) ont été lancés et sont en cours, mais ne sont pas achevés. Les résultats globaux obtenus au cours des trois dernières périodes de référence (2016/17 ; 2017/18 et 2018/19), présentés à la figure 8 ci-dessous, indiquent une baisse du taux d'exécution, qui est passé de 80% en 2016/17 à 79% en 2017/18, ayant enregistré une légère augmentation pour atteindre 80% en 2018/19, soit une augmentation de 1 point de pourcentage entre 2017/18 et 2018/19. Le nombre effectif de résultats planifiés en termes relatifs a diminué au fil des ans, passant de 304 en 2016-2017 à 232 en 2017-2018, puis à 231 en 2018-2019, ce qui traduit la volonté d'une planification mieux ciblée et axée sur les résultats. Toutefois, le taux d'exécution est resté relativement stable, aux alentours de 80%.

FIGURE 8 : SITUATION ACTUELLE RELATIVE A L'EXECUTION GLOBALE DES RESULTATS VISES, 2016/17 - 2018/19



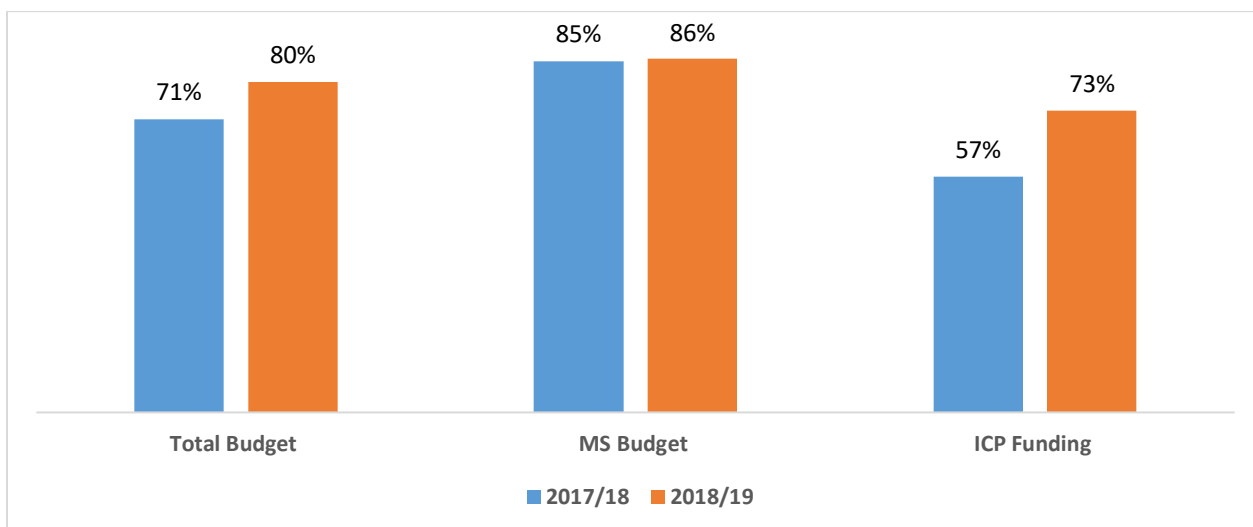
L'allocation budgétaire totale et les dépenses consacrées à la mise en œuvre des programmes régionaux conformément au RISDP et au SIPO pour la période 2018-2019 s'élevaient à 54 083 007 USD (émoluments non compris), dont 43 282 862 USD (80%) ont été utilisés (voir Figure 9). La ventilation par source de financement indique que le financement des États membres pour la même période s'est élevé à 30 289 293 USD (émoluments non compris), dont 25 910 793 USD (86%) ont été utilisés. En outre, la contribution des PCI s'élevait à 23 793 714 USD, dont 17 372 070 USD (73%) ont été utilisés.

FIGURE 9 : PERFORMANCE FINANCIERE ANNUELLE GLOBALE (HORS EMOLUMENTS)



Le taux d'utilisation financière du budget total a enregistré une augmentation globale du budget total au cours des deux périodes de référence (2017/18 et 2018/19) décrites dans la figure 10 ci-dessous. Le budget total a considérablement augmenté de neuf points de pourcentage, passant de 71% en 2017/18 à 80% en 2018/19. En termes de performance financière par source de financement, l'utilisation du budget des États membres a légèrement augmenté d'un point de pourcentage, passant de 85% en 2017/18 à 86% en 2018/19, alors qu'une augmentation plus significative de 16 points de pourcentage pour le financement des PCI est passée de 57% en 2017/18 à 73% en 2018/19.

Figure 10: ANALYSE DE L'EVOLUTION DU TAUX D'UTILISATION PAR SOURCE DE FINANCEMENT



La production et la performance financière au cours de l'exercice sous revue restent satisfaisantes. Le Secrétariat reste déterminé à redoubler d'efforts pour améliorer les processus internes et renforcer les compétences internes. En 2018-2019, des efforts stratégiques ont été adoptés pour améliorer encore la mise en œuvre globale des résultats et la performance

financière, par exemple en passant d'une approche de planification par activités à une planification et à des rapports axés sur les résultats ; l'intégration de la gestion de projet et la normalisation des outils de planification et de compte rendu de projet ; et des rapports systématiques sur les réalisations et les résultats plutôt que sur les processus. Ceci améliorera à son tour la performance physique et financière globale et les priorités du RISDP seront réalisées.

5 ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU RISDP

5.1 LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET INTEGRATION DES MARCHES;

5.1.1 Développement industriel

Le développement des chaînes de valeur régionales et leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales restent le principal pivot de l'intégration régionale, de la croissance soutenue et de l'industrialisation de la région de la SADC. Le Plan d'action chiffré de la Stratégie d'industrialisation et de la feuille de route de la SADC, approuvé par le Sommet en mars 2017, identifie six groupes de chaînes de valeur prioritaires, à savoir : Transformation agro-alimentaire, valorisation des minéraux, produits pharmaceutiques, biens d'équipement, biens de consommation et services. Les principales réalisations de la période considérée sont les suivantes :

- i. Afin de faciliter le développement des chaînes de valeur régionales, deux études de profilage des chaînes de valeur régionales ont été réalisées, à savoir : les chaînes de valeur de l'agroalimentaire et des services, et la première a été validée en avril 2019. Cela porte le total à quatre (4) chaînes de valeur qui ont fait l'objet d'un profilage à ce jour dans les six groupements (*clusters*) prioritaires. Les deux autres sont les clusters de chaînes de valeur des minéraux et des produits pharmaceutiques.
- ii. Parmi les principales conclusions de l'étude de transformation du secteur agro-alimentaire, 14 chaînes de valeur spécifiques à des produits ont été sélectionnées comme présentant le potentiel le plus élevé de mise à niveau et de développement de la région, à la fois pour l'accroissement du commerce intra régional et pour l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Sur la base des données analysées dans le cadre de l'évaluation pour la sélection, il a été constaté que la région de la SADC affiche un déficit commercial dans la plupart des chaînes de valeur sélectionnées, le riz étant le plus important à cet égard. Dans l'essentiel, cela signifie que la région de la SADC continue de dépendre du reste du monde pour entretenir sa position. L'insuffisance de la production signifie également qu'il y avait peu de matières premières dans les usines de fabrication, ce qui a réduit à néant les possibilités d'augmenter la croissance industrielle.
- iii. Soucieux de diversifier la production industrielle et les exportations en réduisant d'importants investissements, le Secrétariat a recruté deux experts en développement de projets liés aux chaînes de valeur pour aider au développement et à la commercialisation d'un portefeuille de projets de chaînes de valeur régionales dans les secteurs de l'agroalimentaire et des minéraux. En conséquence, un modèle de projet a été élaboré et un appel à projets a été lancé en mars 2019 avec une date de clôture du 30 avril 2019.

Afin de faciliter et de coordonner l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie d'industrialisation et de la feuille de route 2015-2063 de la SADC, en mettant un accent particulier sur les processus, les stratégies et les programmes visant à développer une base industrielle compétitive et productive au sein de la SADC, les activités suivantes peuvent être soulignées pour l'année sous examen :

- i. Un projet de protocole sur l'industrie a été élaboré et suite à un examen et à la contribution de différentes structures et d'autres organes de la région, il devait être soumis au Groupe de travail ministériel sur l'intégration économique régionale (MTF) en juin 2019. Une fois approuvé, le Protocole deviendra un instrument juridique autonome dont l'objectif principal sera de promouvoir le développement de bases industrielles régionales et nationales diversifiées, novatrices et compétitives à l'échelle mondiale pour permettre à la Région de réaliser un développement industriel durable et inclusif.
- ii. Premier atelier de renforcement des capacités tenu du 25 au 29 mars 2019 à Johannesburg (Afrique du Sud) pour aider les États membres à aligner leurs politiques et stratégies d'industrialisation sur la Stratégie et Feuille de route de la SADC pour l'industrialisation (2015-2063) en utilisant la méthodologie « *Améliorer la qualité des politiques industrielles* » (EQulP).
- iii. Les États membres concernés sont le Botswana, le Lesotho, Eswatini, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, la Tanzanie et la Zambie (tous actuellement soutenus par le Programme de partenariat SADC-UE-Allemagne, « Renforcement des liens nationaux et régionaux (SNRL) » et mis en œuvre par la GIZ). Afin de garantir la continuité du processus et le renforcement des capacités du Secrétariat, quatre (4) fonctionnaires ont été choisis pour participer à la formation.
- iv. Afin de garantir une production et une utilisation accrues des matières premières de la SADC en tant que matière première pour la transformation en aval, un projet de Vision et de plan d'action régionaux de la SADC en matière d'exploitation minière a été mis au point au cours de l'année. La RMV est ancrée sur les principes de la Vision minière africaine (AMV) et vise à optimiser l'impact de l'extraction des ressources minérales sur le développement durable dans la Région tout en tenant compte de la maturité variable du secteur minier dans les États membres. Les projets de plan d'action et de réduction des risques ont fait l'objet de révisions à la suite d'exposés présentés aux représentants du secteur minier privé en septembre 2018 et au secteur public. Ils devaient être soumis à l'examen du groupe de travail ministériel sur l'intégration économique régionale (MTF) en juin 2019.
- v. L'étude sur l'analyse des lacunes régionales en vue d'élaborer un programme régional visant à améliorer la compétitivité industrielle des États membres a été réalisée de février à juin 2019. L'étude a pour objectifs de cartographier la situation des économies de la SADC, d'identifier les obstacles au renforcement de la compétitivité dans les États membres et à l'intégration compétitive dans les chaînes de valeur de la production et du commerce, d'identifier les lacunes en matière de capacité de mise en œuvre de la politique d'industrialisation et de développer un programme régional destiné à améliorer la compétitivité des États membres. Le Secrétariat a prévu

d'organiser un atelier de validation les 24 et 25 juin 2019 à Johannesburg (Afrique du Sud).

5.1.2 3.1.2 Intégration du marché

L'amélioration du commerce intra et extra-SADC reste un programme régional clé. Les domaines prioritaires dans ce domaine comprennent notamment la simplification des règles d'origine et l'application de méthodes améliorées de certification de l'origine; établissement et mise en œuvre de l'ALE tripartite; établissement et mise en œuvre de l'AfCFTA, mise en œuvre de l'APE et finalisation des négociations et mise en œuvre des listes d'engagements au protocole de la SADC sur le commerce des services et conclusion des travaux préparatoires en vue de l'établissement de l'union douanière de la SADC. Les développements suivants ont été remarquables au cours de l'année sous revue :

- i. La première série de négociations s'est achevée dans 4 des 6 secteurs prioritaires identifiés dans le Protocole sur le commerce des services, à savoir; services de communication, finances, tourisme et transports. Les négociations sur les deux secteurs prioritaires restants (construction et services liés à l'énergie) devaient être finalisées lors de la 39ème réunion du TNF Services qui se tiendra dans la période 2019/2020 avant d'être présentée au 31ème CMT pour adoption.
- ii. Au niveau des zones tripartites de libre-échange, les travaux sur les Règles d'origine sont presque finalisés. Un accord a été conclu sur 91,55% des lignes tarifaires à compter de février 2019. Ces négociations ainsi qu'un accord sur les manuels de règles d'origine nécessaires devraient être achevés d'ici juin 2019 ; et
- iii. Au niveau régional, la zone de libre-échange de la SADC couvre désormais douze des seize États membres de la SADC. À l'exception de deux États membres qui rencontrent actuellement des difficultés pour mettre en œuvre leurs engagements tarifaires, tous les autres États membres participants s'acquittent pleinement de leurs obligations au titre de la zone de libre-échange. Depuis 2013, les échanges intra régionaux de la SADC ont régulièrement dépassé les 20% et ont progressé, ce qui peut être considéré comme une réalisation relativement satisfaisante par rapport au sommet d'environ 16% enregistré avant la ZLE.
- iv. Les 12 États membres bénéficiant de deux (2) guichets ont poursuivi la mise en œuvre de différentes activités en vue d'atteindre les résultats escomptés, conformément à leurs engagements respectifs pris à la fois par le STP et par les guichets APE du Fonds TRF. À la fin de mars 2019, le fonds TRF était utilisé à 54,5%, soit un montant total de 12 422 millions d'euros décaissé au titre de la tranche 1 (paiement initial de 30% de l'allocation totale) et partiellement au titre de la tranche 2 (jusqu'à 50% de l'allocation). Un montant supplémentaire de 5,218 millions d'euros devait être décaissé au titre de la tranche 2 aux États membres d'ici le 30 juin 2019, ce qui se traduirait par un engagement de 77%. Les 5,16 millions d'euros restants seront décaissés au titre de la tranche 3 (solde de 20 % de la dotation totale) à partir de septembre 2019. En raison des difficultés rencontrées au début du programme, le secrétariat de la SADC et l'UE ont convenu de prolonger le programme de 24 mois à compter de la date de fin initiale du 30 septembre 2019 jusqu'au 30 septembre 2021. Toutefois, les États membres devraient achever la mise en œuvre au plus tard en

mars 2021, ce qui laisse 6 mois pour la fermeture au niveau des États membres et de la SADC.

Afin de faciliter l'harmonisation des normes, des règlements techniques ainsi que des mesures sanitaires et phytosanitaires, principalement dans le but de renforcer le commerce régional, conformément au Protocole de la SADC sur le commerce international, les principales réalisations de l'année ont été les suivantes :

- i. Les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) visant au moins six produits ont été harmonisées et notifiées. Le rapport d'analyse des lacunes du système du Codex a été développé en convoquant les points de contact de la SADC pour le Codex Alimentarius dans les États membres respectifs. Les constats du rapport seront utilisés pour mobiliser une assistance technique auprès du Fonds fiduciaire du Codex.
- ii. À la lumière de l'avènement de la zone de libre-échange continentale africaine, la procédure d'harmonisation des normes SADCSTAN a été révisée pour s'aligner sur le modèle d'harmonisation africain utilisé par l'Organisation régionale africaine de normalisation (ARSO). En plus des onze normes de la SADC harmonisées au cours de l'exercice 2017/18 et de dix autres au cours de l'exercice 2014-2018, ce qui porte à 107 le nombre total de textes harmonisés de la SADC.
- iii. La tripartite COMESA-CAE-SADC a intensifié sa collaboration autour du mécanisme de résolution tripartite des obstacles non tarifaires, en se concentrant principalement sur les obstacles techniques au commerce et les mesures SPS, deux des domaines spécialisés dans lesquels les obstacles non tarifaires peuvent découler. Un exercice d'étalonnage des performances et de partage des connaissances a été entrepris entre la CAE et la SADC en vue d'aligner l'élaboration de normes et les processus de résolution bilatéraux des ONT dans l'intérêt du commerce.
- iv. Au niveau régional, le Botswana a obtenu une reconnaissance internationale de ses capacités d'étalonnage et de mesure et, partant, une reconnaissance internationale de la capacité des laboratoires d'étalonnage BOBS. Cela implique que le Botswana puisse désormais être identifié comme un autre nœud sur lequel des étalonnages et des mesures reconnus au plan international peuvent être obtenus.

5.1.3 Facilitation des échanges et instruments douaniers

Le Programme de facilitation du commerce (TFP) de la SADC a été approuvé en juillet pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie et de la feuille de route en matière d'industrialisation. Les réalisations de 2018/19 en matière de facilitation du commerce et des douanes comprennent :

- vi. Le Cadre du Régime commercial simplifié (STR) visant à réduire les obstacles au commerce en simplifiant les procédures et processus douaniers, réduisant ainsi les coûts de transaction associés au commerce formel à l'appui des petits commerçants.
- vii. Le Cadre régional pour le Certificat d'origine électronique (E-CoO) permettant aux opérateurs économiques de demander le certificat d'origine par voie électronique ; réduire les délais de délivrance et de transmission au pays importateur ; déterminer l'origine de ses avantages découlant de l'accès en franchise de droits au marché de

la SADC ; et renforcer l'intégrité des opérations douanières et commerciales grâce à une moindre intervention de l'homme. Au cours de la dernière année, le Botswana, le Lesotho, le Malawi et la Zambie ont mis au point des modules nationaux de l'E-CoO alors que Maurice est déjà en train de le mettre en œuvre.

- viii. La proposition de projet du gouvernement allemand sur les besoins en facilitation du commerce pour le poste frontière de Kasumbalesa. Deux États membres (RDC et Zambie) ont signé un protocole d'accord (MoU) sur l'inter connectivité des systèmes douaniers d'information et de technologie (IT) et l'échange de données.
- ix. L'évaluation de la mise en œuvre des instruments de douane et de facilitation du commerce à Zobwe/Mwanza (Mozambique/Malawi) en vue d'améliorer l'efficacité de la gestion des frontières. L'évaluation a identifié le manque d'infrastructures adéquates, d'opérations non coordonnées entre les agences frontalières et le manque de renforcement des capacités comme les principaux défis.

5.1.4 Intégration du marché financier

La SADC continue d'appuyer la modernisation et l'harmonisation des systèmes de paiement et de compensation afin d'améliorer la sécurité des paiements et l'efficacité des processus de règlement et de paiement dans la région. De plus, il s'agit d'un moyen de financement des secteurs prioritaires et de moteur du développement économique de la région. Les principales étapes franchies dans le domaine des systèmes de paiement sont les suivantes :

- i. Au niveau national, tous les États membres, à l'exception de Madagascar, mettent en place un Système de règlement brut en temps réel (RTGS). Le RTGS facilite les transactions plus rapides et améliore l'efficacité des paiements ;
- ii. Au niveau régional, tous les États membres, à l'exception de Madagascar et des Comores, participent au RTGS de la SADC et 81 banques (banques centrales et banques commerciales) participent au système. Les performances du RTGS de la SADC ont été impressionnantes depuis la mise en service du système en juillet 2013 : 1 356 025 transactions ont été réglées à la fin du mois de février 2019, ce qui représente 5,52 milliards de ZAR. Cependant, les gouverneurs des banques centrales (CCBG) font encore appel à l'Association des banquiers de la SADC pour veiller à ce que les économies résultant de la suppression des banques correspondantes d'outre-mer soient transférées aux consommateurs ; et
- iii. La plate-forme multidevises du RTGS de la SADC, qui a débuté par l'introduction du dollar américain, a été mise en service en octobre 2018. Des discussions sont en cours avec la Réserve fédérale de New York au sujet de l'ouverture d'un compte en dollars américains destiné à faciliter le règlement en dollars américains dans le RTGS de la SADC. L'entrée dans le système de toutes les monnaies de la région devrait être achevée d'ici décembre 2019.

5.1.5 Inclusion financière et envois de fonds

Au total, 68% des adultes de la région sont inclus financièrement (y compris les produits / services financiers formels et informels), ce qui fait environ 97 millions d'individus. Cela représente une amélioration par rapport aux 60% de la population adulte financièrement incluse en 2016. Les niveaux globaux d'inclusion financière varient considérablement dans la région, allant de 97% aux Seychelles à 40% au Mozambique. Les plus hauts niveaux d'inclusion financière globale ont été enregistrés aux Seychelles, à Maurice, en Afrique du Sud, au Botswana, au Lesotho, en Namibie, à Eswatini et en Tanzanie.

La Stratégie d'inclusion financière et les Plans de mise en œuvre de l'accès des PME de la SADC ont été approuvés en juillet 2018. Cela a permis de mettre en œuvre des activités et a aidé les États membres à élaborer leurs propres stratégies et programmes visant à donner aux PME, aux jeunes et aux femmes les moyens de participer et de contribuer à l'activité économique. Dix États membres, dont l'Angola, le Botswana, Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, la RDC, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe, ont mis au point soit leurs propres stratégies d'inclusion financière, soit une feuille de route nationale sur l'inclusion financière.

Plus de 70 % des adultes de la région de la SADC ont accès à des téléphones cellulaires, mais seulement 27 % des adultes utilisent de l'argent mobile. La Tanzanie, suivie du Zimbabwe, occupent respectivement les 57% et 47% des taux d'utilisation de l'argent mobile. Pour approfondir l'inclusion financière grâce à l'utilisation de l'argent mobile, le CCBG a élaboré des lignes directrices sur l'argent mobile qui sont actuellement testées au Lesotho, à Eswatini, au Malawi et en Afrique du Sud, dans l'espoir de les appliquer à d'autres États membres.

Les envois de fonds transfrontaliers sont essentiels pour l'inclusion financière et la réduction de la pauvreté dans la région. Le coût des envois de fonds transfrontaliers a été réduit de 7 points de pourcentage, passant d'une moyenne de 20% par transaction à environ 13% dans le corridor entre l'Afrique du Sud et la RDC, Eswatini, le Lesotho, le Malawi et le Mozambique. Le défi consiste à réduire davantage ces coûts pour atteindre l'objectif du G20 de 5% par transaction. Dans le cadre de ce travail, un produit pilote a été introduit entre l'Afrique du Sud et le Lesotho avec la société Shoprite. Le produit de virement de fonds transfrontalier Shoprite a atteint la barre du milliard de rands en janvier 2019, après seulement trois ans de mise en œuvre. Le coût d'un transfert de 900 rands est de 2%, ce qui est l'un des produits transfrontaliers les moins chers au monde. On estime que le produit des envois de fonds Shoprite du Lesotho a permis d'économiser environ 80 millions de rands en frais de transfert sur cette période de trois ans. Environ 70% de destinataires de ces fonds sont des femmes. Compte tenu du succès du produit des envois de fonds au Lesotho, des travaux sont en cours pour le reproduire dans les corridors du Zimbabwe, du Malawi, du Mozambique et d'Eswatini.

5.1.6 Financement du développement

Le Fonds de développement de la préparation de projets de la SADC (SADC - PPDF) continue d'aider les États Membres à renforcer la connectivité des infrastructures régionales en fournissant des subventions pour la préparation et le développement de projets transfrontaliers d'infrastructures régionales. A la fin 2018, le PPDF a approuvé un total de 19,6 millions USD pour la préparation de dix projets régionaux couvrant l'énergie, les transports et l'eau, qui devraient générer 5,8 milliards USD d'investissements en infrastructures.

Les neuf (9) projets régionaux sont le projet d'interconnexion Mozambique-Zimbabwe-Afrique du Sud ; la deuxième ligne 400 kV Alaska-Sherwood (Zimbabwe et le Southern African Power Pool (SAPP) ; la route à péage Kasomeno-Mwenda (RDC et Zambie) ; la réhabilitation et la modernisation du corridor ferroviaire Nord-Sud (Botswana, RDC, Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe) ; Aménagement hydroélectrique de Luapula (RDC et Zambie) ; Interconnexion de transport Angola-Namibie ; Énergie hydroélectrique Mulembo-Lelya (Zambie, RDC et SAPP) ; Africa Green Co (Tous les États membres de la SADC - producteurs indépendants d'électricité) ; et élaboration de lignes directrices et de normes pour les projets d'énergie renouvelable et d'un projet de stratégie de financement et d'incitation. à Maurice.

En 2018, l'UE a chargé l'entreprise de conseil en matière d'examen à mi-parcours du PPDF de fournir une évaluation indépendante et globale des performances passées du PPDF, en accordant une attention particulière à ses résultats intermédiaires mesurés par rapport à ses objectifs. KfW a également chargé un consultant d'évaluer les Phases I et II du PPDF et d'analyser les options stratégiques pour la Phase III, actuellement en cours.

L'Accord portant sur l'opérationnalisation du Fonds de développement régional de la SADC a été finalisé et sept États membres l'ont signé l'accord, à savoir : Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. Aucun État membre n'a encore soumis d'instruments de ratification de l'Accord au Secrétariat. Le Secrétariat consulte et sensibilise les États Membres sur la nécessité d'accélérer la signature et la ratification de l'Accord afin de rendre le Fonds opérationnel. En janvier 2019 et mars 2019, le Malawi et Madagascar ont été consultés et sensibilisés.

5.1.7 Investissement et questions fiscales

La SADC met en œuvre un Programme d'action régional pour l'investissement (RAPI) visant à améliorer l'environnement des investissements et des entreprises et à supprimer les obstacles à l'investissement. À cet égard, la SADC a mis au point un Cadre de politique d'investissement (CPI) pour guider les États membres dans l'élaboration de leurs Plans d'action nationaux en matière d'investissement. La Réunion commune du Sous-comité sur l'investissement et le Forum de négociation commerciale - Services doivent encore examiner le CPI afin de s'assurer que les questions d'investissement examinées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont prises en compte.

Trois (3) États membres (Botswana, Malawi et Zambie) ont élaboré des Plans d'action nationaux pour l'investissement (PANI) afin de faciliter la mise en œuvre du Cadre de politique d'investissement de la SADC. Pour aider les investisseurs à accéder à l'information, la SADC a développé un portail d'investissement qui est lié aux portails d'investissement des États membres. Au cours de la période considérée, le portail a été revu pour permettre aux États membres de procéder à des mises à jour à distance. Le modèle de Traité bilatéral d'investissement qui assiste les États membres dans la négociation de traités d'investissement a été revu pour prendre en compte les développements régionaux et internationaux. En outre, la SADC a élaboré une Stratégie d'investissement étranger direct (IED) pour soutenir la mobilisation de l'IED dans la région.

Sur le plan fiscal, la SADC a élaboré le Modèle d'accord pour éviter la double imposition de la SADC afin d'aider les États Membres à négocier des accords d'évasion fiscale, qui sont essentiels pour l'investissement et les entreprises. Le réseau d'Accords pour éviter la double imposition dans la région est passé de 52 en août 2015 à 59 en décembre 2018.

5.1.8 Programme de convergence macroéconomique

La croissance économique s'est légèrement améliorée en 2018 mais reste en grande partie modérée. D'une manière générale, l'inflation a diminué et de légères améliorations du déficit budgétaire ont été enregistrées. Toutefois, la dette publique continue de s'accroître, aggravée par le fardeau imputable aux entreprises d'État à faible performance. La croissance économique est estimée à 3,1% en 2018, soit une légère amélioration par rapport aux 2,9% enregistrés en 2017. Le taux d'inflation annuel a été ramené à une moyenne de 8,1% en 2018, contre 9,8% en 2017. Le déficit budgétaire aurait enregistré 3,8% du PIB en 2018, contre 4% du PIB en 2017. La dette publique a maintenu une tendance à la hausse dans tous les États membres en 2018. La dette publique de la région a atteint 49,3% du PIB en 2018, légèrement au-dessus des 48,6% enregistrés en 2017.

La majorité des États membres ont sous-performé dans la réalisation des indicateurs de convergence macroéconomique convenus. Seuls quatre États membres (Botswana, Lesotho, Seychelles et Tanzanie) ont atteint les objectifs fixés dans les principaux indicateurs de convergence économique macroéconomique (inflation, déficit budgétaire et dette publique) en 2018. Seuls trois États membres (Botswana, Lesotho et Tanzanie) ont atteint les objectifs fixés dans les principaux indicateurs primaires en 2017.

5.2 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES A L'APPUI DE L'INTEGRATION REGIONALE

Le Plan directeur régional pour le développement des infrastructures (RIDMP) de la SADC est le plan directeur de la région pour le développement de projets d'infrastructure pour la période 2012-2027, qui a été adopté par le Sommet, en tant que document directeur du programme de développement et de réhabilitation des infrastructures de la région. Il met en œuvre la Priorité B - Soutien aux infrastructures pour l'intégration régionale du RISDP révisé. Le RIDMP se concentre sur la réalisation de la Vision 2027 de l'infrastructure de la SADC et contribue à la Stratégie et à la Feuille de route pour l'industrialisation ainsi qu'à d'autres cadres stratégiques régionaux.

5.2.1 Information, Communication et Technologie (ICT)

Grâce à la mise en œuvre du Plan directeur régional pour le développement des infrastructures, la SADC a continué de faciliter la mise en œuvre du Projet d'itinérance de la SADC visant à abaisser les tarifs de l'itinérance mobile internationale. Les opérateurs de réseaux mobiles de 11 États membres participants, à l'exception de l'Angola, des Comores, de la RDC, de Madagascar et des Seychelles, ont achevé les phases 1 et 2 du projet. La mise en place de points d'échange Internet nationaux et de points d'échange Internet régionaux a permis aux utilisateurs Internet de la SADC d'obtenir un accès Internet à faible temps de latence, coût et bande passante, tous les États membres de la SADC ayant mis en place au moins un point d'échange Internet national.

La mise en œuvre du projet phare de l'Observatoire ICT de la SADC vise à sécuriser la région avec une collecte et une diffusion fiables, précises et à jour des informations relatives à ICT. Les États membres ont été aidés à élaborer des formulaires à usages multiples, notamment le Modèle d'enquête de la SADC sur les indicateurs ICT, ICT dans les administrations, ICT dans les entreprises, ICT dans la recherche et l'innovation, ICT dans l'éducation et les compétences dans les TIC et le commerce des biens ICT.

La région bénéficiera de la création du Centre africain pour la quatrième révolution industrielle (4thIR) que l'Afrique du Sud est en train de mettre en place en collaboration avec l'Union

internationale des télécommunications. Cela fait suite à la mise en œuvre de la Déclaration de la SADC sur la quatrième révolution industrielle (4thIR) grâce à l'utilisation des TIC. Le centre facilitera la création d'une réponse globale et intégrée de l'Afrique à la révolution technologique numérique.

La télévision numérique terrestre (TNT) offre aux consommateurs une utilisation plus efficace du spectre des fréquences radios ainsi qu'une image et un son de meilleure qualité. A ce jour, cinq États membres, à savoir Eswatini, le Malawi, Maurice, la Namibie, la Namibie et la République-Unie de Tanzanie, ont achevé la migration vers la TNT de la SADC, tandis que les autres sont en double illumination et achèveront le processus en 2020. Au total, 12 États membres, à l'exception des Comores, de Madagascar, de l'Afrique du Sud et de la République-Unie de Tanzanie, contribuent au contenu de la chaîne de télévision de la SADC et de la grille de planification qui fonctionne de 6h00 à 22h00. Actuellement, la langue utilisée est l'anglais mais à un stade ultérieur, il y aura des sous-titres dans les deux (2) autres langues officielles de la SADC, accessibles via la technologie TNT via les décodeurs (STB).

5.2.2 Énergie

Des progrès importants ont été réalisés dans l'installation et la mise en service de la capacité de production d'électricité dans la région. La région a commandé la production d'électricité de 4 175 MW, et les services publics et les producteurs indépendants d'électricité ont mis en service les projets de centrales électriques. L'objectif est de mettre en service 4 883 MW en 2019/20. Les investissements récents dans les technologies des énergies renouvelables et les centrales à gaz mises en service ont accru la part d'autres sources d'énergie primaire dans le mix de production.

Le Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (SACREEE) de la SADC est un centre régional d'excellence créé en octobre 2018 dans le but de promouvoir et d'adopter des technologies et des programmes d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique contribuant à accroître l'accès à l'énergie et à la sécurité d'approvisionnement énergétique. À ce jour, six (6) États membres, à savoir le Botswana, Eswatini, le Lesotho, le Malawi, Maurice et la Namibie ont signé le Protocole d'accord intergouvernemental (IGMoA) sur la création de SACREEE.

L'Association régionale des Autorités de réglementation de l'électricité (RERA) a été instituée afin de faciliter l'harmonisation des politiques réglementaires de la région concernant l'énergie parmi les États membres et de soutenir le développement des régulateurs de l'énergie dans la région. À ce jour, 14 des 16 États membres de la SADC, à l'exception de la RDC et des Comores, ont des régulateurs du secteur de l'énergie, ainsi que 11 d'entre eux participant aux activités de la RERA.

La région a approuvé la migration vers des tarifs reflétant les coûts. Actuellement, les tarifs pour la plupart des services publics ne reflètent pas les coûts d'approvisionnement. Les États membres ont convenu d'un plan visant à introduire des tarifs reflétant les coûts dans la région. À ce jour, l'Afrique du Sud, l'Angola, Eswatini, le Mozambique, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe ont des structures tarifaires permettant un niveau de service minimal, tandis que le Lesotho et le Malawi ont achevé les études sur le coût du service et des études similaires sont en cours à Eswatini.

5.2.3 Transports

Grâce à la mise en œuvre du Programme tripartite de facilitation du transport et du transit (TTTFP), les projets d'Accord de gestion de la charge des véhicules et d'Accord multilatéral de transport routier transfrontalier ont été légalement « épurés » par les conseillers juridiques du CER. Des formations et un renforcement des capacités ont été organisés concernant les systèmes nationaux d'information sur les transports et la production d'un permis de conduire conforme à la norme ISO afin de mieux faire connaître les systèmes envisagés. En outre, des personnes focales nationales du TTTFP des institutions de gestion de corridors et des organisations sous-régionales ont reçu une formation.

De bon progrès sont réalisés dans la construction du pont de Kazungula sur le corridor Nord-Sud. Ce pont reliera le Botswana et la Zambie et remplacera l'installation actuelle de traversée du fleuve par bac. En outre, des installations frontalières à guichet unique sont construites des deux côtés du fleuve, ainsi que des routes d'accès et des installations associées telles que des logements pour le personnel. Les cadres pour l'établissement et le fonctionnement de la zone de gestion commune ont été complétés. L'achèvement du projet facilitera le commerce et le transport dans la région, en particulier pour les États membres desservis par le Corridor Nord-Sud.

Parmi les autres projets en cours, mentionnons la construction du nouveau terminal à conteneurs du port de Walvis Bay sur un terrain remis en état, qui a débuté à la mi-2014 et devrait être mis en service en août 2019. Le projet permettra non seulement d'accroître la capacité de manutention des conteneurs dans le port de Walvis Bay (Namibie), mais aussi d'accroître la capacité de manutention de vrac et de marchandises diverses du port en libérant le terminal à conteneurs existant pour en faire un terminal à usages multiples. De même, la mise en œuvre de la route à péage Dar es-Salaam-Chalinze s'est poursuivie (République-Unie de Tanzanie) et les travaux consistent à élargir la route entre Dar es-Salaam et Chalinze de quatre à six voies et à la convertir en route à péage.

5.2.4 Eaux

Le Secrétariat de la SADC a fourni un appui technique et de facilitation aux gouvernements angolais et namibien dans le cadre du projet d'approvisionnement en eau transfrontalière de Kunene. Les activités du Lot 1 du projet ont été achevées. Celles-ci comprenaient la livraison d'une nouvelle usine de traitement des eaux, de travaux de réparation de canalisations et de canaux, la construction de points de captage pour l'abreuvement du bétail et le captage de l'irrigation, ainsi que le réseau de distribution d'eau du village de Calueque. Les travaux de réparation du canal de transfert d'eau et de la canalisation ont également permis de réduire les pertes en eau du système pour le transfert de l'eau de l'autre côté de la frontière en Namibie.

La mise en œuvre des activités du Lot 2 a également bien progressé dans la ville angolaise de Santa Clara. Cette composante assurera également une meilleure assurance de l'approvisionnement en eau potable de la communauté de Santa Clara dans cette ville frontalière.

Le Secrétariat de la SADC a continué de s'engager dans des programmes visant à accroître la connaissance des ressources en eaux souterraines par le biais de la recherche et de la formation d'experts de l'eau et de jeunes de la région afin d'accroître la base de connaissances. L'Institut de gestion des eaux souterraines de la SADC a proposé un programme de stages à 27 jeunes professionnels comprenant des jeunes professionnels des États Membres. Trois États membres

(Botswana, Malawi et Zambie) en sont à un stade avancé dans la mise en œuvre des projets pilotes du Projet de l'Institut de gestion des eaux souterraines de la SADC financé par la Banque mondiale. Six autres pays, dont Eswatini, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie, la Tanzanie et le Zimbabwe, font la queue pour obtenir un soutien afin de finaliser les accords de sous-bénéficiaires.

Le programme Facilité de développement d'infrastructures résistantes au climat (CRIDF) a continué à mettre en œuvre un certain nombre de projets dans la région. Au cours de la deuxième phase actuelle, le système d'approvisionnement en eau de Makonde/Matema a été achevé en Tanzanie, impliquant la réhabilitation de la station de traitement d'eau de Matema. Le projet a assuré un approvisionnement en eau propre et fiable à la communauté. En outre, on a achevé la construction de plusieurs petits barrages dans l'est du Limpopo au Zimbabwe pour des projets d'approvisionnement en eau potable, d'irrigation à petite échelle, d'abreuvement du bétail et d'autres moyens de subsistance.

5.2.5 Météorologie

Le Système de gestion de la qualité (QMS) assure et améliore la qualité des produits et des services fournis par les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN). Un impératif essentiel a été les exigences de l'Organisation civile internationale (OACI) pour les services de météorologie aéronautique, qui recommandent, entre autres, de se conformer à la série de normes d'assurance qualité de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) 9001. À ce jour, quatre (4) États membres de la SADC (Afrique du Sud, Angola, Maurice et Tanzanie) sont certifiés ISO 9001:2015. Neuf États membres sont en cours de certification du QMS alors que deux États membres en sont au stade de l'identification des agences pour les aider à suivre le processus de certification du QMS pour la norme de 2015.

Le Centre de services climatologiques de la SADC met actuellement en œuvre le projet de Services d'information climatologiques régionaux pour le développement de la résilience aux catastrophes en Afrique australe (SARCIS-DR). L'objectif général du projet est d'accroître la capacité des pays de la SADC à faire face aux catastrophes induites par le climat et à réduire les pertes en vies humaines ainsi que les dommages causés aux infrastructures, aux ressources naturelles et aux biens. Jusqu'à présent, la mise en œuvre globale des activités prévues est de 62%.

Pour renforcer la capacité des experts du climat à générer et à diffuser des produits et des services, une formation préalable au SARCOF a été dispensée en août 2018 pour renforcer la capacité des experts du climat des États membres. La formation a renforcé la capacité des experts du climat sur les nouveaux outils permettant de générer le rapport 2018/19 des prévisions climatiques saisonnières pour leurs pays respectifs ; et de produire une prévision consensuelle pour la région de la SADC qui sera présentée lors du Forum sur les perspectives climatiques régionales de l'Afrique australe (SARCOF).

En outre, les prévisions climatiques saisonnières pour la région de la SADC ; et la prévision consensuelle du climat régional mise à jour pour la saison des pluies d'octobre-novembre-décembre (OND) 2018 à janvier-février-mars (JFM) 2019 ont été examinées. Sur base de ces informations, le Centre de services climatologiques de la SADC a publié une série de produits notamment des déclarations, d'avis de climat, de mises à jour saisonnières mensuelles, de surveillance hebdomadaire des risques de sécheresse et d'inondations et d'alertes météorologiques extrêmes

5.3 COOPERATION POUR LA PAIX ET LA SECURITE

La coopération en matière de paix et de sécurité reste une condition préalable essentielle à la réalisation de l'intégration régionale dans la région de la SADC. A cet égard, la Direction de l'Organe en matière de politique, de défense et de sécurité, guidée par l'Article 5 du Traité de la SADC et les Protocoles de la SADC relatifs à la Coopération en matière de politique et de sécurité coordonne les mesures, les stratégies et les activités des États membres dans les domaines de la politique, de la défense et de la sécurité. La Direction de l'Organe remplit son mandat régional dans les domaines clés de la Politique et de la Diplomatie ; Affaires de défense et de Planification ; Sécurité publique ; Sécurité de l'État et Police.

5.3.1 Développement politique dans la Région de la SADC

La Région est restée pacifique et stable en 2018-2019. Malgré cela, certains défis politiques ont été relevés au Royaume du Lesotho, dans l'Union des Comores et en République de Madagascar. L'est de la République démocratique du Congo (RDC) a également continué à connaître l'insécurité causée par les forces négatives et l'épidémie d'Ebola. Les organes compétents de la SADC ont accordé à tous les cas l'attention voulue pour parvenir à une paix et à une stabilité politique durables.

La Région a continué de jouer un rôle moteur en soutenant le renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance par la mise en œuvre des Principes et directives de la SADC régissant les élections démocratiques, tels que révisés en 2015. À cet égard, les Missions d'observation électorale de la SADC (SEOM) ont été déployées en République du Zimbabwe, au Royaume d'eSwatini, en République de Madagascar, en République démocratique du Congo (RDC) en 2018 ; et dans les républiques d'Afrique du Sud, du Malawi et de Madagascar (élections législatives) en 2019.

Un Manuel de référence sur les élections a été mis en place lors des élections de juillet 2018 au Zimbabwe ; élections de septembre 2018 à Eswatini ; élections d'octobre/novembre 2018 à Madagascar ; et les élections de décembre 2018 en République démocratique du Congo. Le Manuel marque une avancée significative vers un engagement régional en faveur de la démocratie, de la bonne gouvernance et d'élections de qualité. Le transfert pacifique du pouvoir à Madagascar et en RDC après les élections devrait ouvrir un nouveau chapitre de la sphère politique dans les deux pays respectifs afin de permettre une plus grande cohésion sociale, la réconciliation, l'élimination de la pauvreté et le développement économique.

5.3.2 Gestion et résolution de la prévention des conflits

Les efforts conjugués du Facilitateur de la SADC, du Comité de surveillance et le déploiement de la Mission de prévention de la SADC au Lesotho (SAPMIL) ont été déterminants pour la stabilisation de la situation politique et de la sécurité au Lesotho. La SAPMIL a officiellement mis fin à sa mission d'un an en novembre 2018 après le rétablissement de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans le pays. En outre, l'Unité de soutien à la médiation (MSU) a facilité le déploiement du Comité de surveillance de la SADC au Royaume du Lesotho de mai à décembre 2018. Les services de ce Comité rendus aux dirigeants de la SADC ont contribué à désamorcer les tensions au Royaume du Lesotho.

Les élections présidentielles de 2018 ont ouvert la voie à un transfert de pouvoir pacifique et démocratique en RDC. La SADC a maintenu sa présence dans le pays par le biais du Bureau de liaison en RDC pour appuyer les initiatives de soutien politique, électoral et sécuritaire.

La situation politique et sécuritaire au sein de l'Union des Comores est généralement stable, mais reste tendue en raison de divergences politiques largement déclenchées par les amendements constitutionnels adoptés en juillet 2018 qui ont modifié le système de rotation pour la présidence et ont appelé à prévoir une présidence de deux mandats de cinq ans, s'écartant de la présidence à rotation de cinq ans sous l'ancienne constitution.

5.3.3 Renforcement de la défense collective et de la sécurité dans la région

Parmi les principaux instruments mis au point dans le secteur de la sécurité publique au cours de l'année, citons :

- Le rapport d'évaluation de la corruption régionale qui a conduit à la promulgation d'une législation pour lutter contre la corruption et d'autres crimes connexes ;
- L'instrument juridique UNIVISA du tourisme qui vise à réglementer la mise en œuvre de l'UNIVISA et à veiller à ce que toutes les vulnérabilités et les menaces à la sécurité de la région soient prises en compte lorsque la région se prépare à piloter l'UNIVISA du tourisme ; et
- Le rapport de synthèse sur la stratégie en matière d'application de la loi et de lutte contre le braconnage (LEAP) qui met en lumière les efforts déployés par les États membres pour lutter contre ces crimes odieux, notamment par la création d'un Groupe de travail multisectoriel contre le braconnage national.

La Force en attente de la SADC (SADC SF) s'est préparée à assumer la responsabilité de doter l'Union africaine (UA) des moyens de réagir aux conflits en déployant des forces de maintien de la paix multidimensionnelles et d'intervenir conformément à l'Article 4 (h) et (j) de l'Acte constitutif de l'UA, en conformité avec l'objectif de la Force africaine en attente (FAA) de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique.

L'Organisation de coopération des chefs de police de l'Afrique australe (SARPCCO), en collaboration avec INTERPOL, a mené plusieurs opérations conjointes transfrontalières dans le but d'améliorer la sûreté et la sécurité transfrontalières. Cette opération a notamment permis, entre autres, la récupération de biens volés, l'arrestation d'immigrants clandestins et des arrestations et des condamnations liées à la traite des êtres humains.

5.3.4 Consolidation de la démocratie dans la région

La consolidation des principes et des normes démocratiques dans la région s'est poursuivie en 2018. La Mission d'observation électorale de la SADC (SEOM), appuyée par le Conseil consultatif des élections de la SADC (SEAC), a mené des missions d'observation aux élections harmonisées de la République du Zimbabwe en juillet 2018 ; les élections générales au Royaume d'Eswatini en août 2018 ; les élections présidentielles dans la République de Madagascar en novembre 2018 ; les élections générales en RDC en décembre 2018 ; les élections générales en République sud-africaine ; les élections tripartites dans la République du Malawi et les élections à l'Assemblée

nationale dans la République de Madagascar en mai 2019. La présence des SEOM a entraîné la tenue d'élections pacifiques, crédibles et transparentes dans les pays susmentionnés.

Des Missions d'observation électorale de la SADC seront également déployées dans les quatre États membres organisant des élections en 2019, à savoir les républiques du Mozambique, du Botswana, de la Namibie et de Maurice. Les SEOM fourniront un soutien et une surveillance supplémentaires lors des élections de 2020 dans deux États membres, à savoir la République-Unie de Tanzanie et les Seychelles.

Les efforts du SEAC pour surveiller et observer les processus électoraux dans les États membres ont été guidés par les Principes et directives révisés de la SADC régissant les élections démocratiques, la Stratégie du SEAC pour la prévention des conflits liés aux élections et le Manuel de référence de la SADC sur l'observation des élections. Cela a continué d'améliorer le contexte stratégique pour la consolidation de la démocratie dans la région.

L'engagement continu en faveur de la démocratie et des principes de bonne gouvernance dans la région a encore été renforcé dans le cadre du programme du Collège régional de formation pour la paix (RPTC), qui a permis de former les Observateurs à long terme des États Membres à tous les aspects des cycles électoraux.

5.4 PROGRAMMES SPECIAUX REVETANT UNE DIMENSION REGIONALE.

5.4.1 La sécurité alimentaire et l'environnement

La politique agricole régionale

La région met en œuvre la Politique agricole régionale (PAR) par le biais du Plan régional d'investissement dans l'agriculture (RAIP) 2017-2022. Le projet d'appui à la mise en œuvre de la Politique agricole régionale financée par le Programme FED 11 de l'Union européenne à hauteur de 9,0 millions d'euros a été lancé en mars 2019.

Le Secrétariat a commémoré pour la première fois la Journée mondiale de l'alimentation au niveau régional en Namibie, en octobre 2018, sous le thème « **Nos actions sont notre avenir. Il est possible d'éliminer la faim dans le monde à l'horizon 2030** ». L'événement a été l'occasion de rappeler aux parties prenantes que la Faim Zéro est encore possible d'ici 2030 si toutes les parties prenantes se réunissent et tiennent compte des enseignements tirés, des meilleures pratiques et de toutes les preuves disponibles.

Le Secrétariat de la SADC a commandé une étude sur « La contribution des pêcheries à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région de la SADC - Le rôle des petits pêcheurs, des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur du poisson ». L'étude avait pour objectif de quantifier la contribution du secteur des pêches à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région et de plaider en faveur de la reconnaissance du secteur dans le cadre des dialogues tournant autour de l'alimentation et la nutrition et des politiques de planification et de développement économique. L'étude a cherché également à déterminer la mesure dans laquelle la région de la SADC peut améliorer la sécurité des moyens de subsistance et les relations entre les sexes au sein des communautés rurales et des communautés de pêche côtières, et en apportant des innovations aux chaînes de valeur du poisson après-récolte et en menant des interventions en faveur du changement social.

5.4.2 La situation de la sécurité alimentaire régionale

La situation des précipitations pendant la saison agricole 2018/19

Les précipitations totales pour la période d'octobre 2018 à janvier 2019 étaient inférieures à la moyenne dans la plupart des régions. Les analyses indiquent que les précipitations pour cette période ont été peut-être les plus basses depuis 1981 dans certaines régions du sud de l'Angola, de l'ouest du Botswana, du nord de la Namibie, de l'ouest et du centre de l'Afrique du Sud, du Lesotho, de l'ouest de la Zambie et de l'ouest du Zimbabwe. Les pluies ont également été mal réparties et étaient inférieures à la moyenne dans l'Ouest de Madagascar, le Sud du Mozambique et l'Est de la Tanzanie.

Les faibles précipitations ont été associées à un début tardif et irrégulier qui a entraîné une réduction des superficies plantées, un retard des semis, une mauvaise germination et une mise en culture médiocre, ainsi qu'une longue période de sécheresse en janvier 2019 qui a entraîné un stress hydrique et un flétrissement permanent. Les précipitations ont repris début février 2019 dans la plupart des zones touchées. Bien que ces pluies tardives aient pu être bénéfiques pour l'eau, le fourrage et les pâturages dans certaines parties de la région, il était trop tard pour la production de cultures.

Deux cyclones sans précédent (Idai et Kenneth) ont frappé le nord, le centre et le sud du Mozambique, le sud du Malawi, l'est du Zimbabwe et les Comores en mars et en avril 2019, provoquant de graves inondations et la destruction de plus de 800 000 hectares de terres cultivées.

Perspectives de sécurité alimentaire pour la campagne de commercialisation 2019/20

Des analyses préliminaires de la production végétale et des évaluations de la vulnérabilité suggèrent que la production céréalière devrait être réduite par rapport à l'année précédente en raison des effets des faibles précipitations et de la sécheresse dans l'est de la région. En outre, les précipitations excessives et les inondations dans le nord-est de la région, notamment l'impact négatif récent des cyclones Idai et Kenneth, ont affecté la production de céréales.

L'impact de la réduction de la production céréalière sur la sécurité alimentaire des ménages sera plus sévère dans les zones déjà fortement touchées par l'insécurité alimentaire en raison de la faible production de la campagne précédente et dans celles touchées par les cyclones Idai et Kenneth. Au cours de la période 2018/2019, environ 30,4 millions de personnes étaient en insécurité alimentaire durant la saison 2018/19.

Les faibles précipitations et les inondations ont également eu un impact négatif sur les pâturages et le bétail, ainsi que sur l'approvisionnement en eau à des fins humaines, agricoles et autres, qui se sont tous détériorés dans les parties occidentales de la région (notamment le sud de l'Angola et le nord de la Namibie).

La stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle

Onze États membres de la SADC (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) ont révisé et présenté le bilan alimentaire complet et détaillé de la région de la SADC pour la saison de production agricole 2017/18. Le bilan régional global a été analysé et publié en juillet 2018, et le

rapport a été mis à la disposition de tous les États membres de la SADC et du public via le site Web de la SADC.

Les États membres ont été sensibilisés à l'utilisation de la télédétection et de la surveillance mobile pour mieux surveiller la production agricole sur le terrain et ont été préparés pour l'établissement du prochain bilan alimentaire pour la saison 2018/19.

Approvisionnement en intrants agricoles

Dans le but de stimuler et d'accroître la production, la productivité et la compétitivité des cultures, ainsi que d'améliorer l'accès des cultures et de leurs produits aux marchés, le Secrétariat de la SADC a élaboré le projet de programme de développement des cultures en cours de finalisation.

La surveillance et la lutte contre des maladies et des pestes transfrontalières des plantes et des animaux

La région a minimisé les effets de la légionnaire d'automne introduite dans la région en 2017 et étendue à tous les États membres de la SADC, à l'exception du Lesotho et de Maurice, par le biais de campagnes de renforcement des capacités et de sensibilisation menées par les gouvernements et les partenaires de développement, notamment par l'utilisation d'équipements de surveillance et de suivi.

D'autres organismes nuisibles font actuellement l'objet d'une surveillance étroite, comme le Tuta absoluta (mineur de feuille de tomate) actuellement dans tous les États membres continentaux ; le virus de la banane Bunchy Top Virus, présent dans plusieurs pays ; la Fusarium Oxysporum Tropical Race 4, toujours confinée au Mozambique, et la nécrose létale du maïs, qu'on ne trouve qu'en RDC et en République-Unie de Tanzanie.

Les maladies animales transfrontalières, en particulier la fièvre aphteuse (FMD), la peste du petit ruminant (PPR), la pneumonie à Pleuro bovine contagieuse (CBPP) et la grippe aviaire hautement pathogène (HPAI) ont continué de menacer la croissance, la production et le commerce du bétail et de produits de l'élevage.

Six (6) États membres (Afrique du Sud, Botswana, Eswatini, Madagascar, Maurice et Namibie) ont été déclarés indemnes de PPR (une maladie qui tue les moutons et les chèvres) par l'OIE, le Lesotho devant en être libéré sous peu.

De 2014 à 2019, des foyers de fièvre aphteuse ont été signalés dans dix (10) États membres (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) , dont certaines survenant dans des zones autrefois déclarées indemnes de fièvre aphteuse, affectant le commerce du bétail. Les Directives sur les approches commerciales fondées sur les produits de base pour la gestion du risque de fièvre aphteuse chez les bœufs en Afrique australe ont été validées et recommandées pour approbation par les États Membres.

En décembre 2018, le Comité technique sur l'élevage a adopté le Plan régional de préparation aux situations d'urgence face à la grippe aviaire hautement pathogène et l'a recommandé au Comité technique sur la santé sociale et le développement pour un examen approfondi avant de le recommander à l'approbation des ministres.

Les fonds mobilisés dans le cadre du projet récemment lancé, Soutien à la mise en œuvre du PAR, relevant du Fonds européen de développement 11, appuieront la mise en œuvre de stratégies de lutte contre les maladies animales transfrontalières, notamment la mise au point d'un Mécanisme de contrôle progressif de la fièvre aphteuse, la finalisation du plan de Préparation aux situations d'urgence face à la HPAI et la mise en œuvre de la Feuille de route pour l'éradication de la PPR.

La préparation face aux catastrophes pour la sécurité alimentaire

L'évaluation et l'analyse régionales de la vulnérabilité (RVAA) ont permis d'accroître les capacités de prévision et d'alerte rapide pour la sécurité alimentaire dans la région et les États membres. Quatorze États membres ont mis en place des Comités nationaux d'évaluation de la vulnérabilité qui ont également intégré le VIH et le sida dans les évaluations annuelles. En outre, l'élaboration des directives relatives à la problématique hommes-femmes et à la nutrition en 2017/2019 a renforcé la capacité des évaluations à répondre aux besoins spécifiques des femmes et des adolescentes, ce qui a été concrétisé par des formations.

L'existence de partenariats tels que les organisations non gouvernementales, les PCI et les agences de l'ONU apporte une contribution technique aux consultations régionales, à la mise au point des outils de manière inclusive. Les capacités mises en place au fil des ans par le biais des cartes NVAC favorisent également la fertilisation croisée et le partage d'informations, qui est soutenu par les plateformes de diffusion d'informations régionales.

L'évaluation 2019/20 sera menée en tenant compte de la situation d'insécurité alimentaire prédominante, qui a été aggravée par les inondations catastrophiques aux Comores, en Tanzanie, au Mozambique, au Malawi et au Zimbabwe en raison des cyclones Idai et Kenneth, ainsi que par la grave sécheresse au Lesotho et en Namibie. La RVAA cherche un plan de durabilité pour le programme après 2022 en permettant l'institutionnalisation des résultats du NVAC, et ce processus a commencé dans cinq États membres.

La Gestion conjointe des ressources naturelles transfrontalières (zones fauniques, halieutiques, forestières et de conservation transfrontalières)

Le Conseil des ministres a approuvé la création du Mécanisme de financement de la SADC pour les zones de conservation transfrontalières (TFCA) en mars 2018. Une feuille de route pour la mise en œuvre du Mécanisme de financement régional pour les TFCA de la SADC a été élaborée en consultation avec le partenaire de coopération internationale (KfW) et l'Agence d'exécution proposée pour le Mécanisme. Le donateur a alloué 12 millions d'euros à la mise en place du Mécanisme.

Le Secrétariat de la SADC a également obtenu des ressources financières pour faciliter la mise en œuvre de la Gestion conjointe des ressources naturelles transfrontalières comme suit :

- 6 millions d'euros du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne (par le biais de KfW) pour soutenir le programme de renforcement des capacités des gestionnaires de la faune et des rangers. Ce programme sera mis en œuvre dans le cadre de la Stratégie en matière d'application de la loi et de lutte contre le braconnage (LEAP) de la SADC. Les accords de mise en œuvre sont en cours de finalisation ; et

- 2 millions d'euros du WWF pour la mise en service du Centre régional de coordination pour le suivi, le contrôle et la surveillance de la pêche (MCSCC). Le projet sera mis en œuvre pour une période de 5 ans à compter de 2019.

Suite à la mise en place réussie de patrouilles en mer baptisées Opération Jodari par une coalition d'organismes tanzaniens d'application de la loi, du Centre de coordination du contrôle et de la surveillance des pêches de la SADC par le biais du projet FISH-i Africa et de l'équipage de Sea Shepherd, un programme régional de patrouille en mer a été mis en élaboré, dénommé Opération Vanguard. Sea Shepherd a fourni le navire de patrouille M/Y Ocean Warrior pour ces opérations, et le navire de patrouille reste à la disposition de la région pour la mise en œuvre de patrouilles conjointes océaniques et de pêche menées dans le cadre de l'Opération Vanguard.

Pour soutenir davantage le développement durable de l'aquaculture dans la région, le Secrétariat de la SADC a élaboré des Directives régionales pour la gestion de l'aquaculture dans la région de la SADC. Les directives fournissent les meilleures pratiques pour la gestion de l'aquaculture et incorporent les principes directeurs de l'approche éco-systémique de l'aquaculture (EAA) de la FAO.

En outre, le Secrétariat, en collaboration avec des partenaires (Communauté de l'Afrique de l'Est, FAO et WorldFish), a élaboré et mis en œuvre le Programme régional d'amélioration du tilapia de la SADC, qui se concentre sur le renforcement de trois programmes nationaux de sélection de noyaux d'espèces de tilapia (*Oreochromis andersonii*, *O. shiranus* et *O. mossambicus*) pour fournir du matériel génétique facilement disponible de ces espèces de tilapia pour la région.

La conservation des ressources phylogénétiques

Le Centre de ressources phylogénétiques de la SADC a continué de soutenir activement la collecte de matériel génétique dans les États membres. Des missions de collecte de matériel génétique ont été effectuées dans neuf États membres, ciblant notamment le niébé, le pois cajan et le bambara, ainsi que des formations à la caractérisation. Un total de 884 échantillons composés de cultures mélangées ont été collectés. Au total, 2 600 duplicata d'accès aux cultures ont été déposés dans la Réserve mondiale de semences de Svalbard pour un stockage de secours à long terme. Un total de 6 100 accessions a été testé pour sa viabilité et 600 ont été régénérées après avoir perdu leur viabilité à la banque régionale de gènes de SPGRC.

Parmi les autres programmes mis en œuvre, citons le développement des Banques de semences à la ferme et communautaires et la formation des agriculteurs à la gestion des banques de semences communautaires, la formation aux méthodes de restauration des cultures après les catastrophes, les pratiques agricoles respectueuses du climat et les activités génératrices de revenus par la multiplication de semences locales en collaboration avec des sociétés de semences. Tous les États membres de la SADC ont été formés aux nouvelles fonctionnalités du Système de documentation et d'information SPGRC sur le Web (SDIS) et la base de données régionale sur les ressources phylogénétiques a été mise à jour.

5.4.3 Le développement social et humain

Le développement social et humain au titre de la Priorité D des Programmes spéciaux de dimension régionale vise à garantir la disponibilité de ressources humaines éduquées, qualifiées, en bonne santé et productives, ce qui reste fondamental pour la promotion des investissements,

l'efficience, l'efficacité et la compétitivité de la région dans l'économie mondiale, ainsi que l'amélioration de la qualité de vie de la population de la région.

L'éducation et le développement des compétences

Le cadre des qualifications de la SADC (SADCQF) vise à promouvoir une intégration et une harmonisation régionales des qualifications en matière d'éducation. Il est également aligné sur les engagements régionaux tels que la Convention d'Addis-Abeba sur la reconnaissance des études, certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les États africains, à laquelle la région de la SADC souscrit.

L'approbation et l'adoption du CQ de la SADC en 2017 ont continué de donner une impulsion à l'élaboration et à l'alignement des Cadres nationaux de qualifications (NQF) sur les normes régionales. À ce jour, six (6) États membres, à savoir l'Afrique du Sud, le Botswana, la Namibie, les Seychelles, la Zambie et le Zimbabwe, possèdent les 10 niveaux complets du NQF. Trois (3) États membres, à savoir Eswatini, le Lesotho et le Mozambique, font partie du groupe de pays suivant dont le NQF est en cours de finalisation. Le NQF des autres pays couvre généralement l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), qui reste d'une importance cruciale pour la création de compétences techniques facilitant le programme d'industrialisation.

L'impact positif du Cadre de qualifications régional (RQF) a été de promouvoir la mobilité des professionnels dans la région et, en tant que tel, joue un rôle essentiel en étant le point de référence régional pour comparer les qualifications obtenues dans la région de la SADC. En outre, le Cadre fournit un mécanisme d'assurance qualité permettant aux pays de vérifier les informations relatives aux qualifications obtenues dans la région de la SADC. Le Réseau de vérification des qualifications de la SADC (SADCQVN) a été mis en place en tant que mécanisme de surveillance pour garantir la crédibilité et l'authenticité des qualifications.

La santé, les produits pharmaceutiques et le VIH/sida

La région a mis en œuvre les services d'approvisionnement communs de la SADC dont l'objectif est de coordonner l'élaboration et l'harmonisation des politiques, des lignes directrices et de la législation en matière d'approvisionnement et de gestion de la chaîne d'approvisionnement en médicaments essentiels et produits de santé. Il améliore encore les négociations et les achats en commun.

La Phase 1 (2007-2016) de la mise en œuvre, qui impliquait la définition des systèmes nécessaires et des documents d'orientation, constituait la base du déploiement complet des Services d'achats groupés de la SADC (SPPS). En 2018, la République-Unie de Tanzanie a été choisie pour accueillir les SPPS et a signé un Protocole d'accord avec le Secrétariat de la SADC. Le déploiement complet des SPPS réduira les prix des achats dans la région et, avec un environnement réglementaire sain dans la région de la SADC, il y aura des améliorations dans l'approvisionnement en médicaments de qualité dans la région.

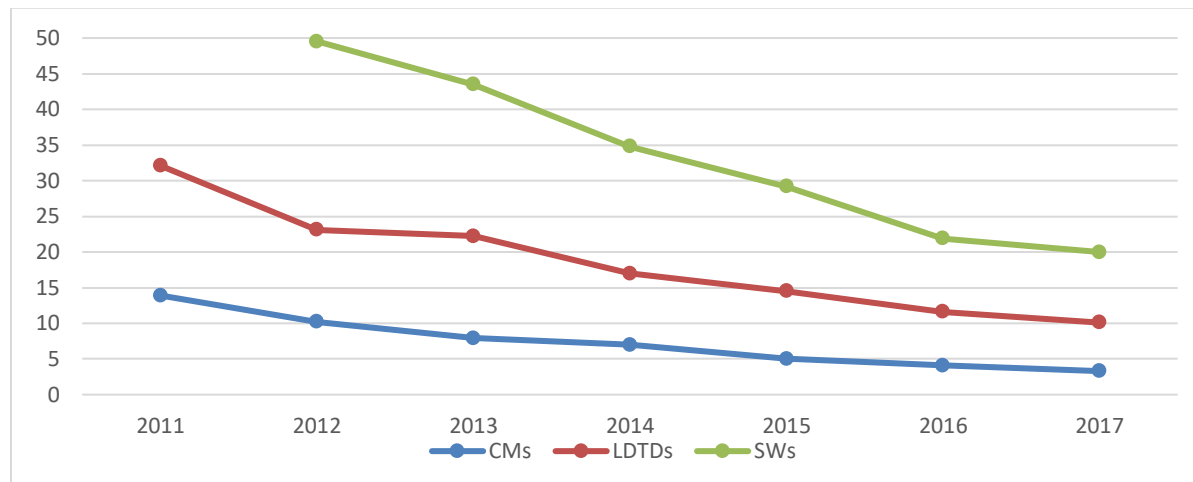
L'Initiative transfrontalière de la SADC sur le VIH et le sida

Le Programme « Initiative transfrontalière (CBI) de la SADC sur le VIH et le sida » a été mis en œuvre en deux phases, couvrant la période allant de juillet 2011 à décembre 2017. Le but de cette initiative était de fournir des services de base sur le VIH et le sida et des services de santé aux travailleurs du sexe (SW), les conducteurs de camions à longue distance (LDTD) et les

membres de communautés dans les zones de recrutement de certains postes frontières à fort volume. Les services ont été fournis dans 32 sites de bien-être spécialement créés à cet effet dans douze États membres de la SADC situés à l'intérieur des terres.

Les statistiques indiquent que le pourcentage de SW, de LDTD et de membres de communautés vivant avec le VIH a considérablement diminué au cours de la période de mise en œuvre, comme le montre la figure 11 ci-dessous.

Figure 11: POURCENTAGE DES MEMBRES DE COMMUNAUTES, DE CONDUCTEURS DE CAMIONS A LONGUE DISTANCE ET TRAVAILLEURS DU SEXE VIVANT AVEC LE VIH



(Source: Statistiques sur les services de l'IBC, 2011 à 2017.)

Parmi les réalisations spécifiques, on note une baisse du pourcentage de SW vivant avec le VIH de 50% en 2011 à 13,2% en 2017 dans les sites d'intervention du projet, et une diminution du pourcentage de personnes vivant avec le VIH parmi les LDTD et les membres de la communauté, respectivement de 75% et 60%. Bien qu'il puisse y avoir de multiples facteurs responsables de ce déclin, il ne fait aucun doute que les activités structurées de mobilisation communautaire de l'ITF ont joué un rôle majeur. Il est important de souligner que ces statistiques s'appliquent aux sites et aux groupes cibles de l'ITF et non à la population en général.

Parmi les impacts du programme, on peut citer une augmentation des comportements de recherche de la santé parmi les populations mobiles de la région, susceptibles d'améliorer la qualité de vie et de réduire la mortalité et la morbidité dues au VIH et au sida. Plus important encore, les programmes ont abouti à la disponibilité et à l'augmentation du nombre de points de prestation de services de santé dans les États membres, ainsi qu'à un meilleur accès aux services de soins de santé au niveau des États membres, en reconnaissance du fait que les États membres reprennent les installations et les intègrent dans les programmes de santé existants dans chaque État membre.

L'élimination du paludisme

La signature de la Déclaration de Windhoek sur l'élimination du paludisme par les Chefs d'État et de gouvernement en 2018 place le paludisme en tête des priorités de la région. Les États membres de la SADC ont élevé le programme d'élimination du paludisme au plus haut niveau

politique, en souscrivant au « Cadre catalytique de l'Union africaine pour mettre fin à la tuberculose, au sida et au paludisme d'ici 2030 ».

Les États membres de la SADC ont mis en œuvre des politiques législatives en faveur de l'élimination du paludisme et de la fourniture de soins de santé universels ; identifié la nécessité de développer les capacités de fabrication locales en vue de produire des insecticides localement dans la région afin d'accélérer les progrès dans l'élimination du paludisme ; et s'engagent à suivre conjointement les progrès de la région vers l'élimination.

Des accords transfrontaliers formels ont été conclus dans la région pour soutenir l'harmonisation des politiques et la synchronisation des activités antipaludiques au-delà des frontières connectées ; L'Initiative Trans-Kunene sur le paludisme entre l'Angola et la Namibie, l'Initiative ZAM-ZIM entre la Zambie et le Zimbabwe, l'accord MOSASWA entre le Mozambique, Eswatini et l'Afrique du Sud, ainsi que l'Initiative transfrontalière Trans-Ruvuma entre le Malawi, le Mozambique et la Tanzanie continentale et la Zambie.

Des activités de plaidoyer avec les ministères de la santé dans les pays E8 ont été menées avec le soutien des Secrétariats E8, ALMA et RBM afin de garantir un engagement continu vis-à-vis du programme d'élimination. Le récent cyclone Idai a eu un impact négatif sur les progrès réalisés car il a augmenté le nombre de cas de paludisme dans les trois pays touchés, à savoir le Mozambique, le Malawi et le Zimbabwe, y compris les pays voisins, annulant ainsi certains des progrès qui avaient été réalisés dans l'élimination du paludisme. La SADC a continué de collaborer et de tirer parti de partenariats avec des organismes régionaux et mondiaux qui partagent des objectifs similaires. A cette fin, la SADC a signé un protocole d'accord avec l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme (ALMA) et l'Initiative "Faire reculer le paludisme (RBM)" en vue de la réalisation des objectifs d'élimination du paludisme dans la région.

5.4.4 L'opérationnalisation du 38ème thème

En août 2018, lors du 38ème Sommet de la SADC, les Chefs d'État et de gouvernement ont approuvé le thème 2018/2019 intitulé « **Promouvoir le développement des infrastructures et l'autonomisation des jeunes pour un développement durable** ». Parmi les principales initiatives mises en œuvre pour rendre le thème opérationnel, citons ce qui suit :

- i. Développement de messages multimédias avec un thème ou un contenu spécifique concernant les jeunes, par exemple la mise en place d'un hashtag « #Les pourparlers de la SADC avec les jeunes #Faire participer les jeunes de la SADC » où les jeunes de la région se sont engagés et ont partagé des informations et idées sur le thème.
- ii. L'amplification de la voix des jeunes en facilitant leur participation à diverses plateformes, notamment le Forum sur la gouvernance d'Internet en Afrique australe ; le Forum des jeunes de la SADC ; la semaine d'Industrialisation de la SADC ; le Forum de développement des infrastructures, dialogue sur l'autonomisation des jeunes grâce aux technologies propres et à l'innovation ; et le Dialogue de la jeunesse de la SADC sur l'engagement des jeunes dans les TIC et les transports.
- iii. La tenue d'une table ronde ministérielle sur le thème « Renforcer l'énergie durable pour le programme d'industrialisation et l'autonomisation des jeunes pour la région de la SADC » et une table ronde des partenaires de coopération sur « La promotion d'une énergie durable pour le développement des infrastructures grâce à la coopération

régionale » en octobre 2018. Les deux tables rondes ont exploré les moyens d'obtenir des engagements sur l'accélération du développement des infrastructures et l'autonomisation des jeunes pour le développement durable, et ont fourni diverses recommandations visant à autonomiser les jeunes dans les secteurs de l'énergie (...) et des infrastructures.

Grâce aux forums et aux plates-formes, les jeunes ont eu des occasions de discuter des problèmes clés liés à leur développement. Ils ont en outre délibéré sur la manière dont les gouvernements pourraient faciliter la participation des jeunes au développement des infrastructures afin d'accroître la participation des jeunes aux secteurs productifs et d'assurer la création d'emplois pour les jeunes ; et la nécessité de développer des initiatives régionales pour autonomiser et améliorer l'accès des jeunes et des femmes à la technologie et à l'innovation, au capital et au crédit pour les nouvelles entreprises. A travers certains de ces forums, les jeunes ont souligné la nécessité pour le Secrétariat de la SADC d'organiser chaque année le Dialogue sur l'engagement des jeunes dans les TIC et les transports afin de faciliter le dialogue sur des questions importantes et de préparer des Déclarations de jeunes qui seraient présentées aux ministres de la SADC responsables des TIC et des transports.

5.4.5 Les orphelins, les enfants vulnérables et les jeunes

Grâce au soutien de la Coopération Suisse au développement, le Secrétariat a élaboré un cadre de suivi et évaluation avec des indicateurs pour rédiger des rapports sur les programmes d'Orphelins, enfants vulnérables et jeunes (OEVJ). Le Cadre a été finalisé et les indicateurs agréés seront chargés dans le cadre de SADC MER pour faciliter l'utilisation et les rapports par les États membres. Ce projet renforcera les rapports sur les OEVJ au niveau des États membres et pour bâtir également sur les Systèmes de gestion de l'information (IMS) nationaux.

5.4.6 Emploi et travail

Afin d'harmoniser les normes régionales en matière d'accès à la sécurité sociale accumulée et de combler les lacunes existantes en matière de portabilité, le Secrétariat est en train de finaliser des études approfondies sur les dispositifs de sécurité sociale dans les secteurs de l'agriculture, des industries extractives et des services financiers dans huit États membres (Afrique du Sud, Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie et Zimbabwe).

Les conclusions préliminaires des études ont montré que les migrants n'avaient toujours pas accès aux prestations de sécurité sociale, ce qui montre la nécessité de prendre les mesures suivantes :

- i. L'examen approfondi des politiques et de la législation dans un certain nombre de pays pour permettre la participation des migrants aux régimes de sécurité sociale ;
- ii. La promotion de la migration régulière afin que les migrants soient documentés et éligibles pour contribuer aux régimes de sécurité sociale pendant leur emploi ; et
- iii. Le renforcement des régimes d'avantages liés à l'harmonisation et l'amélioration de la coordination des systèmes nationaux de sécurité sociale dans la région afin de faciliter la portabilité.

Les conclusions générales de ces études éclaireront l'élaboration d'un accord global sur la portabilité pour les États membres.

5.4.7 Nutrition

Le Secrétariat a réalisé la cartographie régionale de l'état de la législation relative à l'enrichissement en micronutriments dans la région, avec l'objectif d'élaborer des normes minimales pour l'enrichissement des aliments afin de remédier aux carences en micronutriments dans la région. Les résultats préliminaires de la cartographie législative ont été validés lors de l'atelier régional sur la nutrition tenu en mars 2019, et les projets de niveaux de micronutriments pour les normes régionales ont été proposés pour éclairer la Phase II de la mission.

En plus, le Secrétariat a achevé la feuille de route pour l'élaboration d'orientations sur le cadre de surveillance pour l'enrichissement des aliments, dont la mise en œuvre a été approuvée par les ministres de la Santé de la SADC en novembre 2018 ; et les besoins en assistance des États membres ont été identifiés pour l'assistance technique par les partenaires.

Grâce à l'appui de l'UNICEF, le Secrétariat a mis en service une expertise juridique pour soutenir l'évaluation des implications juridiques de l'application du Code, de la protection de la maternité et de la Résolution WHA 69.9 dans les États membres de la SADC, ainsi que de l'élaboration de normes régionales pour la commercialisation des substituts du lait maternel. Et grâce à cet appui, les projets de normes régionales pour la commercialisation des substituts du lait maternel ont été également élaborés.

En collaboration avec la Banque mondiale, l'UNICEF a soutenu la convocation d'un forum de haut niveau sur la nutrition réunissant les décideurs de la SADC. Cet appel à l'action a été lancé par le roi du Lesotho, champion de l'UA pour la nutrition en octobre 2018 à Maseru (Lesotho). En outre, le Conseil des ministres de la santé de la SADC a décidé d'adopter l'appel comme un « Appel régional à l'action pour la nutrition » dans le but d'accroître le plaidoyer en faveur des investissements dans la nutrition.

Les données relatives à la nutrition, aux indicateurs de VIH et de WASH ont été renforcées et incluses dans le rapport de synthèse de l'évaluation de la vulnérabilité de la SADC. En outre, un document d'orientation pour l'analyse intégrée de la nutrition, du VIH/sida et des indicateurs de parité hommes-femmes a été élaboré en 2018, sur la base des informations recueillies auprès des présidents et des membres des comités d'évaluation de la vulnérabilité au Lesotho, au Malawi et au Zimbabwe. Le document d'orientation devrait être diffusé en 2019.

6 CADRE INSTITUTIONNEL POUR LA COORDINATION DES PROGRAMMES

Liens régionaux-nationaux de la SADC

La mise en œuvre du Programme de renforcement des liens régionaux (SNRL) a débuté en septembre 2018. Ce Programme, cofinancé par l'Union européenne et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, vise à renforcer la capacité des structures des États membres de la SADC à faciliter et à coordonner mise en œuvre du programme régional au niveau des pays.

La couverture nationale du SNRL s'étend de 5 pays ayant bénéficié d'un soutien dans le programme précédent (Malawi, Mozambique, Namibie, Tanzanie et Zambie) à 8 pays regroupant Eswatini, le Botswana et le Lesotho. En outre, l'appui à fournir sera davantage axé sur les résultats et sur les activités ayant un impact, d'où l'accent mis sur les structures de coordination sectorielles dans les trois secteurs prioritaires suivants : agriculture, développement des infrastructures et industrialisation.

Conformément au Plan indicatif de développement stratégique régional révisé de la SADC (RISDP), le programme est envisagé pour renforcer les structures au niveau des pays afin de gérer et de faire le suivi de la mise en œuvre du RISDP révisé et des protocoles hiérarchisés.

Développement de la stratégie

La SADC est en train de procéder à un examen approfondi à mi-parcours du RISDP révisé 2015-2020 en vue de l'élaboration du RISDP après 2020 et de la mise en œuvre de la Vision 2063. L'objectif général de l'examen est d'évaluer et de faire le bilan des résultats obtenus au niveau du rendement et des résultats, des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des RISDP et du SIPO révisés, de documenter les enseignements tirés et de formuler des recommandations stratégiques pour éclairer la mise en œuvre de la période restante des Plans, ainsi que le Programme après 2020. En fin de compte, les conclusions de l'examen éclaireront le processus de formulation de la Vision 2063 et du RISDP 2020-2030 de la SADC.

Statistiques

La SADC a élaboré un projet de Protocole sur les statistiques en tant qu'instrument politique permettant d'orienter et d'améliorer la coopération en matière de statistiques. Elle a également produit un bulletin annuel de la région de la SADC sur les résultats économiques, la libéralisation du commerce et les caractéristiques démographiques. En outre, avec le soutien technique et financier du FMI, une feuille de route pour la mise en œuvre des statistiques du commerce des services pour la région de la SADC par pays partenaire a été validée et les statistiques réelles de secteur ont été améliorées.

Planification et programmation.

La SADC continue d'assumer ses fonctions de Planification et de Programmation conformément à la Politique de la SADC de 2012 sur l'élaboration, la planification, le suivi et l'évaluation de stratégies (politique SPME). Cette Politique SPME a pour objectif de « renforcer le processus décisionnel de la SADC en ce qui concerne l'établissement des priorités, l'affectation des ressources et la gestion des programmes afin d'améliorer les performances en vue de la matérialisation des objectifs de la SADC. » Le Plan d'entreprise annuel (Plan opérationnel et budget) pour 2018/19 a été préparé et adopté par le Conseil en mars 2018. L'opérationnalisation du Plan d'entreprise annuel est interconnectée à d'autres processus de gestion clés tels que l'élaboration de stratégies, la budgétisation, la mobilisation de ressources, le suivi et l'évaluation, informations sur l'approvisionnement et la gestion.

Suivi, évaluation et soumission de rapports

Le renforcement des systèmes a été essentiel pour que le Secrétariat obtienne les résultats attendus du RISDP et du SIPO. Le Système de suivi et d'évaluation en ligne de la SADC facilite l'établissement de rapports par les États membres et le Secrétariat de la SADC, où il surveille les

produits du RISDP, les décisions des structures politiques de la SADC (Sommet, Conseil, ministres de groupes sectoriels et Conseil de surveillance), les stratégies, les protocoles, les plans de développement sectoriel et les plans opérationnels du Secrétariat.

En déployant le système dans les États membres et en habilitant le personnel du Secrétariat à l'utiliser, 219 participants au total dans cinq États membres ont été formés à l'utilisation du Système de suivi et d'évaluation en ligne et à l'examen de la mise en œuvre du RISDP révisé comme suit : 36 au Lesotho ; 40 à Maurice ; 40 à Eswatini ; 65 en Zambie ; et 38 au Zimbabwe. En outre, 30 membres du personnel du Secrétariat de la SADC ont également été formés à l'utilisation du Système en ligne afin de permettre un suivi et des rapports efficaces sur la mise en œuvre du RISDP révisé, ainsi que des décisions du Sommet et du Conseil. Des cadres de suivi et d'évaluation pour le projet de Facilité liée au commerce ; de Zones de conservation transfrontalières ; et d'Orphelins, enfants vulnérables et des jeunes ont été mis au point. En outre, des indicateurs pour les programmes d'éducation et de développement des compétences ; et Science, technologie et innovation ont été développés.

7 BONNE GOUVERNANCE ET GESTION FINANCIÈRE

Le Secrétariat a continué de mettre en œuvre ses mandats conformément aux principes de bonne gouvernance ; et l'application de mesures de contrôle interne pour assurer la mise en œuvre efficiente et efficace des plans d'entreprise. En conséquence, les jalons suivants ont été atteints :

Finances

Le Secrétariat a été en mesure de préparer les états financiers annuels pour 2018/19. L'audit externe du Secrétariat de la SADC pour l'exercice financier 2018/19 a été complété avec succès et les auditeurs externes ont émis un avis d'audit sans réserve. Le Secrétariat a également facilité le changement de la cérémonie du président du Comité des commissaires aux comptes d'Eswatini en Tanzanie et de la réunion de planification du Comité des commissaires aux comptes de la SADC pour l'audit externe 2018/19 du Secrétariat de la SADC.

Le Cadre de revenus et de dépenses à moyen terme a été facilité, ce qui a été approuvé par le Conseil en août 2018. En outre, le budget 2019/20 du Secrétariat de la SADC a été facilité et approuvé par le Conseil en mars 2019. Le programme de comptabilité (Sun Systems) a été aligné sur les Chaînes de résultats visant à renforcer les liens entre la planification et la budgétisation dans les Systèmes de gestion intégrés de la SADC (SIMS). Le contrôle budgétaire et l'interprétation du Règlement financier ont été également facilités pour améliorer la conformité.

Communication et Relations publiques

Le Secrétariat a produit et diffusé la brochure du 38ème Sommet de la SADC, les bulletins mensuels de la SADC et une vidéo d'information sur les jalons de la SADC. En outre, le Secrétariat a accueilli des invités de marque des États membres de la SADC et de la communauté internationale, parmi lesquels S.E. Dr Frank-Walter Steinmeier, Président de la République fédérale d'Allemagne, et S.E. Dr Hage G. Geingob, Président de la République de Namibie, et Président de la SADC, ainsi que plusieurs membres de corps diplomatique. Le Secrétariat a commencé l'enregistrement et la sécurisation des marques de commerce de la SADC, à savoir : le logo de la SADC, le sigle « SADC », et l'appellation « Communauté de développement de l'Afrique australe ». On a terminé l'enregistrement des marques dans 11 États membres de la SADC le 30 mars 2019.

Approvisionnement

Le Secrétariat a été en mesure de publier sur le site Web la Politique en matière d'approvisionnement et de subventions, la Réglementation et tous les modèles standard, les rendant accessibles au public. En outre, un atelier de sensibilisation des fournisseurs sur le Système d'approvisionnement de la SADC a été organisé dans le cadre de la diffusion et de la sensibilisation des utilisateurs. La fonction Ex Ante est pleinement opérationnelle et tous les processus d'approvisionnement sont soumis à l'Approvisionnement Ex Ante aux fins d'assurance qualité et de mise en conformité totale avec les procédures.

La formation du Comité des marchés extérieurs composé de l'Afrique du Sud, de la Namibie et de la Tanzanie a été entreprise. Les opportunités d'approvisionnement ont continué d'être annoncées pour favoriser la concurrence et assurer la promotion de la transparence. Le module « Gestion des inventaires » du système a été activé et est utilisé. Le contrat-cadre pour la gestion des voyages et des événements a été lancé et finalisé en avril 2019. En outre, toutes les recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2016-2017 et les décisions du Conseil des ministres de 2018 ont été mises en œuvre.

Ressources humaines et Administration

Le Secrétariat a été en mesure de compléter les descriptions de travail et la classification conformément aux décisions du Conseil ordonnant que tous les travaux soient alignés sur le Système de regroupement des familles d'emplois. Les documents stratégiques clés approuvés comprennent un Plan stratégique triennal d'administration des ressources humaines ; la Politique et les directives de gestion de la performance ; et le Système de gestion de performance et le processus de recrutement via le système de recrutement électronique ont été achevés et sont opérationnels. 120 membres du personnel ont reçu une formation dans divers domaines techniques et de compétences ainsi que dans des domaines d'intervention spécifiques aux postes, tandis que les employés nouvellement recrutés ont été dûment intronisés. En outre, 125 utilisateurs ont été formés au Système de gestion électronique des documents de la SADC. Au total, 76 postes régionaux ont été pourvus dans les délais prévus.

Le Secrétariat est en train de déposer une demande auprès de la structure du Secrétariat de la SADC, qui a été approuvée en mars 2017. En plus du dépôt de nouveaux dossiers, un certain nombre de contrats ont également pris fin. A cet égard, le Secrétariat a pourvu 82 postes de 2017 à ce jour, comme indiqué ci-dessous.

Période de recrutement <i>Date annoncée à ce jour pourvu.</i>	Nombre de postes	Nbre pourvu	Observations
Mai 2017 – janvier 2018	20	20	6 Directeurs, Secrétaire du SADCAT et 13 Fonctionnaires principaux (' <i>Senior Officers</i> ').
Mai 2017– juin 2018	24	22	2 postes de fonctionnaires n'ont pu être pourvus en raison de problèmes liés aux points de quota.
Mai 2018– Février 2019	50	40	Les 40 postes pourvus comprenaient 1 directeur, 20 cadres supérieurs et 18 fonctionnaires. 10 postes de fonctionnaires n'ont pu être pourvus en raison de problèmes liés aux points de quota.

Total	94	82	Total de 12 postes non pourvus. 10 ont fait l'objet d'une nouvelle annonce. Le recrutement d'un (1) directeur de l'audit interne et de la gestion des risques est en cours et le poste restant (1) (Mobilisation des ressources pour les fonctionnaires) n'a pas encore été annoncé.
--------------	-----------	-----------	--

Sur les 94 postes annoncés, 12 n'ont pas été pourvus. De ces 12 postes, 10 ont fait l'objet d'une nouvelle annonce, la chasse de têtes est en cours pour un (1) poste et l'autre poste n'a pas encore fait l'objet d'une nouvelle annonce. En juin 2019, le Secrétariat a publié des annonces pour 32 postes régionaux, soit 10 postes réannoncés et 22 postes vacants. Le recrutement pour les 32 postes devrait être terminé au plus tard en décembre 2019.

Le poste de directeur du développement industriel et du commerce a été annoncé en mai 2019, à la suite de la démission du directeur. L'annonce pour ce poste est clôturée et la présélection est prévue pour août 2019.

La mise à jour détaillée du recrutement pour les 50 et 32 postes est présentée ci-dessous.

Postes publiés	État	Pays/Observation
1. Fonctionnaire principal de programme - Investissement & Finance	Pourvu	Angola
2. Fonctionnaire principal de programme - Santé et nutrition	Pourvu	RD Congo
3. Traducteur principal français	Pourvu	RD Congo
4. Fonctionnaire principal de programme - Eau	Pourvu	RD Congo
5. Fonctionnaire Programme - VIH/sida	Pourvu	RD Congo
6. Fonctionnaire - Médiation et consolidation de la paix	Pourvu	RD Congo
7. Traducteur - Français	Pourvu	RD Congo
Traducteur - Portugais	Pourvu	Angola
8. Fonctionnaire principal - Réduction des risques de catastrophes	Pourvu	Eswatini
9. Fonctionnaire principal - Rémunération, recrutement et relations	Pourvu	Eswatini
10. Fonctionnaire principal programme - Convergence macroéconomique	Pourvu	Eswatini
11. Fonctionnaire Liaison– DRR	Pourvu	Eswatini
12. Fonctionnaire - Mobilisation des ressources x 1	Pourvu	Eswatini
Fonctionnaire - Mobilisation des ressources x 1	Non pourvu	Publié de nouveau
13. Fonctionnaire de programme - Secteur financier	Pourvu	Madagascar
14. Fonctionnaire de programme - Investissement	Pourvu	Madagascar
15. Fonctionnaire de recherche & de statistique	Pourvu	Madagascar
16. Fonctionnaire principal de programme - Sécurité alimentaire	Pourvu	Malawi

Postes publiés	État	Pays/Observation
17. Directeur des Ressources humaines et de l'Administration	Poste vacant	Le titulaire a démissionné en juillet 2019.
18. Fonctionnaire principal de programme de recherche et de statistique	Pourvu	Maurice
19. Fonctionnaire des finances - Projet et audit	Pourvu	Maurice
20. Fonctionnaire programme multilatéral	Pourvu	Mozambique
21. Fonctionnaire programme SQAM	Pourvu	Mozambique
22. Fonctionnaire de Programme - Renforcement des capacités douanières	Pourvu	Mozambique
23. Réviseur x 2 Portugais Réviseur - Français	Pourvu Publié nouveau	de Mozambique Activité en cours.
24. Fonctionnaire principal de programme - Développement et gestion des performances 4	Pourvu	Namibie
25. Haut fonctionnaire de programme - Commerce	Pourvu	Namibie
26. Sécurité publique - Fonctionnaire	Pourvu	Namibie
27. Fonctionnaire - Logistique	Pourvu	Namibie
28. Fonctionnaire principal de programme - Science, technologie et innovation	Pourvu	Afrique du Sud
29. Fonctionnaire chargé des élections et de la bonne gouvernance	Pourvu	Afrique du Sud
30. Officier supérieur de police / SARPCCO	Pourvu	Afrique du Sud
31. Fonctionnaire principal - Affaires juridiques	Pourvu	Lesotho
32. Fonctionnaire principal Programme - TIC	Pourvu	Seychelles
33. Agent principal - TIC	Pourvu	Seychelles
34. Agent principal - Administration	Pourvu	Afrique du Sud
35. Fonctionnaire aux ressources humaines	Pourvu	Maurice
36. Fonctionnaire Soutien Informatique	Pourvu	Maurice
37. Fonctionnaire principal de programme - Conservation- EX-SITU	Pourvu	Afrique du Sud
38. Fonctionnaire de liaison à la Commission de l'Union Africaine (CUA)	Offres	Maurice Le candidat assume ses fonctions en septembre 2019.
39. Fonctionnaire principal - Éducation et développement des compétences	Offres	Maurice Le candidat assume ses fonctions en septembre 2019.
40. Auditeur interne	Offres	Afrique du Sud Le candidat assume ses fonctions en octobre 2019.
41. Direction de l'audit interne et de la gestion des risques	Activité en cours.	Le poste à pourvoir par la chasse de têtes. Le processus d'évaluation permettant à l'entreprise de faciliter le processus est terminé.
42. Fonctionnaire principal - Audit interne	Activité en cours.	

Postes publiés	État	Pays/Observation
43. Chef - Composante civile	Publié de nouveau	
44. Fonctionnaire principal - Transport	Publié de nouveau	
45. Fonctionnaire principal de programme - Conservation EINSITU	Publié de nouveau	
46. Fonctionnaire principal Programme - Documentation	Publié de nouveau	
47. Fonctionnaire - Opérations et planification	Publié de nouveau	
48. Fonctionnaire de soutien - Planification et Budget x 7	Publié de nouveau	
49. Fonctionnaire Programme - Intégration du genre	Publié de nouveau	
50. Fonctionnaire de Programme - Marchés des capitaux	Publié de nouveau	
Nouveaux postes annoncés et annonce clôturée le 26 juillet 2019		
1. Fonctionnaire principal - Affaires de défense et planification	Publication (annonce)	
2. Fonctionnaire supérieur - Opérations et formation (basé à Harare, Zimbabwe)		
3. Traducteur principal - Portugais	Publication (annonce)	
4. Haut fonctionnaire de programme chargé de la – météorologie	Publication (annonce)	
5. Fonctionnaire programme, chargé de la faune et flore sauvages	Publication (annonce)	
6. Fonctionnaire programme - Chaînes de valeur	Publication (annonce)	
7. Fonctionnaire de programme – Politique industrielle	Publication (annonce)	
8. Fonctionnaire programme - TIC	Publication (annonce)	
9. Responsable de communication interne	Publication (annonce)	
10. Fonctionnaire programme - Budgétaires	Publication (annonce)	
11. Responsable de formation et d'inscription sur la liste	Publication (annonce)	
12. Fonctionnaire - Gestion et logistique des réunions x 2	Publication (annonce)	
13. Responsable de programme - Base de données sur le climat et TI (Centre des services climatologiques)	Publication (annonce)	
14. Responsable de programme - Diagnostic et surveillance du climat (Centre des services climatologiques)	Publication (annonce)	
15. Responsable de programme - Modélisation climatique (Centre des services climatologiques)	Publication (annonce)	

Postes publiés	État	Pays/Observation
16. Responsable de programme - Prévion saisonnière et climatique (Centre des services climatologiques)	Publication (annonce)	
17. Spécialiste des systèmes informatiques	Publication (annonce)	
18. Traducteur x 2 (français)	Publication (annonce)	
19. Conseiller juridique	Publication (annonce)	
20. Fonctionnaire de recherche et de statistique x 2	Publication (annonce)	
21. Fonctionnaire Dossiers	Publication (annonce)	
22. Auditeur interne - TIC	Publication (annonce)	
1. Directeur du développement industriel et du commerce	Pré-sélection	

Aperçu de la situation budgétaire et financière au 31 mars 2019

Au cours de l'année 2018/2019, un budget total de 71 068 780 USD a été approuvé pour la mise en œuvre des activités d'entreprise. Le budget a encore été révisé à 78 854 924 USD, dont le montant réel reçu par le Secrétariat était de 64 880 044 USD, soit 82%. Le tableau 2, le tableau 3 et le tableau 4 fournissent une comparaison détaillée des dépenses réelles au 31 mars 2019 ; le Résumé du compte de résultat ; et l'État de la variation de l'Actif net selon les états financiers audités pour 2018/19.

Tableau 3 : Résumé du compte de résultat (USD)

Tableau 2 : Comparaison des montants budgétaires et des montants réels (Recettes) pour l'exercice clos le 31 mars 2019

Désignation	Budget initial	Budget ajusté révisé	Montant comparable effectif	Variation	Utilisation budgétaire			
Recettes provenant des opérations sans contrepartie directe	2019							
Contributions des États membres	46 973 095	52 593 210	45 114 662	(7 478 548)	86%			
Fonds d'urgence	2 138 000	2 138 000	2 138 000	-	100%			
Autres recettes	-	-	79 379	79 379	100%			
Contributions des partenaires au développement	21 627 685	23 793 714	17 255 699	6 538 015)	73%			
Total Recettes provenant des opérations sans contrepartie	70 738 780	78 524 924	64 587 740	(13 937 184)	82%			
Produits des opérations avec contrepartie								
Location des immeubles institutionnels	300 000	300 000	208 186	(91 814)	69%			
Revenus d'investissement	-	-	43 608	43 608	100%			
Produits des aliénations	30 000	30 000	40 510	10 510	135%			
Total recettes provenant des opérations sans contrepartie	330 000	330 000	292 304	(37 696)	89%			
Total des recettes	71 068 780	78 854 924	64 880 044	(13 974 880)	82%			
Désignation	2015/2016		2016-2017		2017 -- 18		2018 -- 19	
	Réels	Proportion	Réels	Proportion	Réels	Proportion	Réels	Proportion

Revenus								
État membre	46 519 669	59%	39 675 23 3	69%	47 509 631	74%	45 114 66 2	72%
Partenaire au développement	26 119 020	33%	17 005 22 4	30%	15 773 744	25%	17 255 69 9	28%
Autres recettes	5 984 967	8%	622 655	1%	638 298	1%	331 173	1%
Recettes totales	78 623 656	100%	57 303 11 2	100%	63 921 673	100%	62 701 53 4	100%
Variation (%) YOY							-2%	
Dépenses de fonctionnement	27 442 367		26 158 04 6		17 916 123		19 002 53 8	
Variation (%) YOY			-5%				6%	
Dépenses des programmes								
État membre	13 335 194	34%	7 430 116	31%	20 728 251	57%	23 469 66 7	58%
Partenaire au développement	25 650 876	66%	16 666 64 4	69%	15 767 187	43%	17 081 01 8	42%
Total partiel	38 986 070	100%	24 096 76 0	100%	36 495 438	100%	40 550 68 5	100%
Variation (%) YOY			-38%				11%	
Autres pertes/(gains)	366 675		935 280		(904 372)		2 498 237	
Total des dépenses	66 795 112		51 190 08 6		53 507 189		62 051 46 0	
Variation (%) YOY			-23%				16%	
Excédent/(Déficit) enregistré durant l'exercice	11 828 544		6 113 026		10 414 484		650 074	

Tableau 4 : État de la variation de l'Actif net selon les états financiers audités pour 2018/19.

	Notes	Réserves				Total
		Fonds de réserve	Fonds de remplacement des actifs	Caisse de prêts au personnel	Excédent cumulé (déficit) mis à jour	
		USD	USD	USD	USD	
Solde au 31 mars 2017(2016/17)		10 668 083	4 082 326	901 127	28 197 997	43 849 533
Transfert au Fonds de réserve		3 406 805	-	-	(3 406 805)	-
Réserve pour le remplacement des actifs		-	941 400	-	(941 400)	-
Gains de change découlant de la conversion		674 540	-	48 797	(723 337)	-
Surplus (déficit) retraité de la période antérieure		-	-	-	10 414 485	10 414 485
Transfert de l'exercice		-	(729 203)	-	729 203	-
Intérêts (perçus/payés)		(108)		23 048	(22 940)	-
Solde au 31 mars 2018 (2017/18)		14 749 320	4 294 522	972 972	34 247 205	54 264 019
Transfert au Fonds de réserve		3 900 378	-	-	(3 900 378)	-
Réserve pour le remplacement des actifs		-	965 984	-	(965 984)	-
Gains de change découlant de la conversion		(766 867)	-	(51 310)	818 178	-
Surplus (déficit) retraité de la période antérieure		-	-	-	650 074	650 074
Transfert de l'exercice		(5 308 000)	(957 180)	-	6 265 180	-
Intérêts (perçus/payés)		4 867	-	21 783	(26 650)	-

Solde au dimanche 31 mars 2019 (2018/19)	12 579 697	4 303 326	943 445	37 087 625	54 914 093
---	-------------------	------------------	----------------	-------------------	-------------------

8 COOPERATION ET INTEGRATION CONTINENTALES

Le Secrétariat a continué de collaborer avec l'Union africaine pour promouvoir l'intégration continentale conformément au Traité instituant la Communauté économique africaine, communément appelé le Traité d'Abuja de 1991. À cet égard, la SADC a participé au suivi de la mise en œuvre du programme d'intégration continentale à travers les Réunions du Conseil exécutif et de l'Assemblée de l'UA. En outre, des missions techniques antérieures à ces réunions statutaires ont également contribué à l'intégration des points de vue de la SADC dans les travaux de l'Union.

Cet engagement a donné des résultats positifs en ce sens que la majorité des préoccupations de la SADC concernant le processus de réforme ont été traitées et que la position de la SADC a été sauvegardée.

Le Secrétariat a en outre engagé les négociations en vue d'un Accord de partenariat post-Cotonou entre le Groupe d'États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'Union européenne, en vue de succéder à l'Accord de Cotonou qui expirera en février 2020. Les négociations progressent régulièrement, et la position de la SADC selon laquelle les négociations devraient se dérouler dans le cadre plus large des ACP a prévalu sur la proposition selon laquelle l'Afrique négocie séparément des autres continents. Fait important, pendant que l'Accord de fondation est en cours de négociation dans le cadre des ACP, l'Afrique et l'UE négocieront également un protocole devant régir la coopération entre les deux continents, à annexer au cadre ACP-UE.

Le Secrétariat a également collaboré avec la Commission de l'UA sur les questions de paix et de sécurité et sur le programme plus général de faire taire les armes à feu en Afrique d'ici 2020, notamment au moyen du programme Architecture de la paix et de la sécurité en Afrique (APSA).

9 COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET MOBILISATION DES RESSOURCES

Pour éclairer l'élaboration du Cadre régional de mobilisation des ressources de la SADC, le Secrétariat a procédé en 2018/19 à une évaluation approfondie de l'impact économique sur la viabilité des options proposées, en particulier celles sur la taxe à l'importation, la taxe sur le tourisme, la taxe sur les transports et les transactions financières. Cela s'ajoute aux missions d'analyse comparative effectuées auprès de la Commission de l'Union africaine (CUA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la République du Rwanda.

Le projet de Cadre régional de mobilisation des ressources de la SADC a été finalisé et présenté au Conseil lors de sa réunion d'août 2018, puis à la réunion conjointe des Responsables du Trésor et des Gouverneurs des Banques centrales pour examen lors de sa rencontre de mars 2019, à la demande du Conseil. Les hauts fonctionnaires ont recommandé que le projet de Cadre régional de mobilisation des ressources de la SADC soit adopté par les ministres des Finances et de l'Investissement et approuvé par le Conseil.

Le Secrétariat a également continué à renforcer son engagement stratégique auprès des Partenaires internationaux de coopération (PIC) afin de faciliter la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des programmes et projets régionaux prioritaires alignés sur les priorités de la SADC. Dans cette optique, plusieurs accords et autres instruments juridiques ont été conclus avec un certain nombre de PIC, qui ont continué à apporter leur soutien technique et financier.

9.1 COOPÉRATION SADC – BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

La SADC et la Banque africaine de développement (BAD) entretiennent depuis longtemps un partenariat bilatéral pour le développement, qui a donné des résultats substantiels dans les domaines de coopération prioritaires tant au niveau régional que national. Depuis 1998, année de la signature du premier accord de coopération entre la SADC et la BAD, un certain nombre de projets régionaux ont été mis en œuvre.

À la suite de longs échanges entre la SADC et la BAD à différents niveaux pour explorer la coopération dans le contexte des Cinq grandes initiatives de la Banque et conformément aux priorités régionales de la SADC, un Aide-mémoire a été signé entre le Secrétariat de la SADC et la BAD en 2018 pour réaffirmer les domaines convenus de la coopération. Dans cette optique, les deux parties ont conjointement élaboré un Plan de travail pour la mise en œuvre des domaines convenus, comme suit :

- i. Développement de projets d'infrastructure régionale de la SADC ;
- ii. Stratégie d'industrialisation et feuille de route de la SADC ;
- iii. Fonds de développement régional de la SADC ;
- iv. Développement d'instruments financiers ; et
- v. Stratégie régionale contre la toxicomanie et la cybercriminalité.

Cela a finalement conduit la Banque à engager 2 millions d'UA pour soutenir la mise en œuvre des domaines de coopération convenus. En outre, la BAD continue de soutenir la mise en œuvre des programmes dans la région de la SADC par le biais d'une coopération bilatérale avec les différents États membres de la SADC et du Secrétariat pour les programmes régionaux.

9.2 COOPÉRATION SADC-UE

L'Union européenne reste un partenaire stratégique de la SADC, en particulier dans la poursuite de notre programme d'intégration économique régionale et de coopération en matière de paix et de sécurité. La coopération SADC-UE est actuellement mise en œuvre dans le cadre des Programmes indicatifs régionaux (PIR) des 10ème et 11ème FED. La période d'enquête de réexamen du 10ème PIR de FED (2008-2013) en est principalement à sa clôture, certains programmes ayant été prolongés sans frais.

Le 11ème PIR de FED couvre trois domaines d'intervention : Paix, sécurité et stabilité régionale ; Intégration économique régionale ; et Gestion régionale des ressources naturelles, avec les enveloppes de ressources suivantes :

- i. Enveloppe sous-régionale
- ii. Enveloppe d'infrastructure
- iii. Enveloppe inter-régionale
- iv. Enveloppe de la facilité de coopération technique et
- v. Enveloppe de réserve

De l'Enveloppe sous-régionale, 90 millions d'euros ont été alloués à la SADC. Le Secrétariat, en collaboration avec l'UE, est en train de programmer son enveloppe de 90 millions d'euros de l'Enveloppe sous-régionale en formulant les projets suivants :

- i. Gestion régionale des ressources naturelles
- ii. Paix, sécurité et stabilité régionale
- iii. Intégration économique régionale et
- iv. Renforcement des capacités institutionnelles

De l'Enveloppe d'infrastructure, les CER tireront des avantages de l'identification et de la mise en œuvre en commun de projets d'infrastructures matérielles et immatérielles. En ce qui concerne les infrastructures matérielles, une liste indicative de 30 projets d'oléoducs a été régulièrement mise à jour afin de permettre une prise en charge rapide de la tranche de 200 millions d'euros engagée dans la Plateforme des investissements de l'Afrique. En ce qui concerne les infrastructures immatérielles, les CER qui mettent en œuvre conjointement le PIR sont en train de préparer des projets d'infrastructures allégées dans les domaines de l'énergie, des transports, des TIC, de l'aviation, des transports maritimes et des chemins de fer. Des projets d'énergie et de transports d'un montant de 27 millions d'euros ont été approuvés par l'UE et sont en cours de mise en œuvre. Des programmes de TIC et de transport aérien d'une valeur de 10,8 millions d'euros ont passé l'étape de l'examen de la qualité et devraient être approuvés au cours de l'année civile 2019.

De l'Enveloppe transrégionale de 205 millions d'euros, l'UE et les CER ont convenu d'allouer des fonds à des activités de caractère transrégional pour une identification et une mise en œuvre en commun. Ce sont des projets qui transcendent les frontières géographiques d'un CER. Des progrès notables ont été accomplis dans la formulation de projets transrégionaux dans le cadre du 11ème FED.

Le PIR a consacré 15 millions d'euros à un fonds de coopération technique pour financer l'identification et la formulation de projets, ainsi que les coûts liés à la participation aux réunions du Groupe de haut niveau et à l'organisation de ces réunions. Dix millions d'euros ont été engagés dans le cadre du Plan d'action annuel (PAA) 2015 et répartis entre les cinq organisations régionales. Les 5 millions d'euros restants seront engagés à une date ultérieure. Les 10 millions d'euros ont été divisés en une allocation de 30% pour les actions transrégionales et de 70% pour les actions sous-régionales.

En outre, un examen à mi-parcours du PIR a été mené en 2017 et les recommandations ne sont pas encore mises en œuvre. Cela peut avoir une incidence sur l'aperçu financier du PIR.

9.3 COOPÉRATION SADC – ALLEMAGNE

La SADC et l'Allemagne entretiennent depuis longtemps un partenariat bilatéral pour le développement, qui a permis d'obtenir des résultats substantiels dans les domaines de coopération prioritaires. Depuis 1985, le volume total de la Coopération technique et financière bilatérale (respectivement par le biais de la GIZ et de la KfW) fournie par le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) à la région de la SADC dépasse 341 millions d'euros. L'Allemagne apporte un soutien supplémentaire au Programme d'intégration régionale de la SADC par le biais de ses contributions au FED en raison de son appartenance à l'Union européenne ; et a continué de coopérer avec différents États membres de la SADC dans

le cadre de la coopération bilatérale, ainsi qu'avec d'autres institutions sous-régionales et nationales de la SADC.

La coopération SADC-Allemagne a pour objectif de renforcer la capacité de la SADC en tant que principal organe de coordination pour l'intégration régionale dans la Région. Les domaines de coopération sont définis dans le cadre des Négociations bilatérales SADC-Allemagne sur la coopération. En juin 2017, l'Allemagne s'est engagée à accorder un soutien à la SADC d'un montant de 39,5 millions d'euros pour des programmes de coopération technique et financière, et les deux parties ont convenu de soutenir conjointement les sept projets qui suivent :

- i. Coopération pour le renforcement de l'intégration économique régionale de la SADC (CESARE)
- ii. Mécanisme de préparation et de développement de projets
- iii. Utilisation transfrontalière et protection des ressources naturelles dans la région de la SADC/
- iv. Adaptation de l'agriculture au changement climatique/
- v. Facilité de financement pour les ACTF
- vi. Renforcement des liens entre le niveau national et le niveau régional dans la SADC
- vii. Paix, sécurité et bonne gouvernance
- viii. Fonds pour les études et les experts

Les prochaines Négociations bilatérales entre le Secrétariat de la SADC et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne devraient se dérouler au Botswana en novembre 2019. En guise de préparation, des Consultations à haut niveau entre la SADC et l'Allemagne sur la coopération au développement se sont tenues à Gaborone en février 2019, entre autres, pour examiner la mise en œuvre des programmes en cours et discuter des futurs domaines de coopération à convenir lors des prochaines Négociations bilatérales de novembre 2019.

9.4 COOPÉRATION SADC – CHINE

La coopération de la SADC avec la République populaire de Chine est guidée par le Plan d'action du Forum sur la coopération Chine-Afrique (FOCAC), qui définit la coopération dans les domaines politique, économique, du développement social, de la culture et de la sécurité. Afin de renforcer la coopération SADC-Chine, le Secrétariat de la SADC a participé à une mission en Chine en marge du Sommet du FOCAC de 2018, qui s'est tenu à Beijing (République populaire de Chine) en septembre 2018.

Le but de la mission était de représenter la SADC au Sommet du FOCAC de 2018 et d'explorer divers domaines d'opportunités, de soutien et de coopération entre la Chine et la SADC, en particulier dans les domaines du commerce, de la paix et de la sécurité, des investissements et du développement des infrastructures.

Conformément à ce qui précède, les deux parties ont finalisé l'Accord-cadre sur l'économie, le commerce, les investissements et la coopération technique entre la SADC et le Gouvernement de la République populaire de Chine, afin de renforcer la coopération dans des domaines d'intérêts mutuels, en liaison avec les Cadres stratégiques susmentionnés de la SADC. La signature de l'Accord-cadre est prévue pour 2019.

9.5 COOPÉRATION SADC-RUSSIE

La SADC et la Russie ont franchi deux étapes majeures en matière de coopération en 2018, à travers la signature des deux Protocoles d'accord. Il s'agit du protocole entre le gouvernement de la Fédération de Russie et la Communauté de développement de l'Afrique Australe dans le domaine de la coopération militaro-technique signé en juillet 2018 ; et du protocole sur les principes de base des relations et de la coopération signé en octobre 2018, destiné à orienter la coopération et à fournir un cadre de coopération entre la SADC et la Russie.

L'objectif principal du Protocole d'accord dans le domaine de la coopération militaro-technique est de promouvoir la coopération entre la Russie et la SADC afin de renforcer leur capacité à participer et à contribuer au maintien de la paix et de la sécurité régionales et internationales, conformément au Plan indicatif stratégique pour l'Organe (SIPO). Les domaines de coopération envisagent une coopération dans les domaines technologique et technique militaire, en particulier dans les domaines suivants mais sans s'y limiter : la production militaire commune, la recherche, le développement et le transfert de technologie, ainsi que la formation militaire, et la fourniture d'armes et de matériel militaire.

D'autre part, le Protocole d'accord sur les Principes de base des relations et de la coopération vise à contribuer à la vision d'un avenir commun qui garantira le bien-être économique, l'amélioration du niveau et de la qualité de vie, la liberté et la justice sociale, la paix ainsi que la sécurité des peuples des États membres de la SADC et de la Russie. À travers ce Protocole, la SADC et la Russie entendent promouvoir une coopération mutuellement bénéfique dans les domaines du développement politique, industriel, commercial, économique, humanitaire, scientifique, technique, social, culturel et autres, et conviennent de prendre des mesures en vue de créer des conditions favorables, les conditions de la coopération au développement socio-économique entre la SADC et la Russie.

9.6 COOPÉRATION SADC – PLATEFORME DE DIALOGUE PIC

La dernière Réunion de la plate-forme de dialogue SADC-PIC s'est tenue en novembre 2018. L'objectif de la réunion était de faciliter le dialogue, la coordination, la complémentarité et l'alignement entre la SADC et les PIC. Elle a également facilité la mise à jour des réalisations des Groupes de travail thématiques SADC-PIC axés sur la mise en œuvre d'activités et les principales contributions à la stratégie régionale et aux priorités politiques.

En outre, afin de renforcer la collaboration stratégique avec les PIC conformément à la Déclaration de partenariat SADC-PIC adoptée et aux Termes de référence génériques, des Réunions de Groupes thématiques se sont tenues régulièrement. Le Groupe thématique sur la paix et la sécurité a également été mis en place et le Groupe thématique sur les TIC a été soutenu par la désignation d'un coprésident du côté des PIC. Ces Réunions de Groupes thématiques ont renforcé l'engagement avec les PIC et facilité l'échange d'informations pour une utilisation efficace des ressources à aligner sur les priorités de la SADC.

10 CONCLUSIONS

Des progrès importants ont été accomplis en 2018-2019. La région est restée relativement calme avec une stabilité des développements politiques et économiques. D'une part, le Secrétariat a fait de grands progrès pour s'assurer qu'il existe, entre autres, des politiques et des directives

pour guider les processus électoraux dans la Région. Toutes les élections de 2018/19 ont été observées et les processus ont abouti à ce qui a été conclu en tant qu'élection démocratique et libre. En revanche, l'économie est restée relativement stable avec un déclin mondial observé en 2018/19.

La poursuite des efforts en vue de la mise en œuvre des programmes clés de coopération et d'intégration régionales indique une légère amélioration de la mise en œuvre des produits prévus, conformément au Plan d'entreprise annuel approuvé. Cela se traduit par une augmentation des dépenses globales des États membres et du budget de PIC. Le Secrétariat continue de mobiliser des ressources pour renforcer la mise en œuvre du Programme d'intégration régionale et pour poursuivre la coopération et l'intégration au niveau continental.

Le rapport met en évidence les principaux problèmes rencontrés lors des différentes interventions. Cependant, le Secrétariat continue de mettre en œuvre des mesures pour améliorer encore les performances. En 2018-2019, le processus de recrutement du personnel s'est déroulé comme prévu, l'effectif du personnel étant relativement conforme à la structure du Secrétariat. Des secteurs critiques tels que l'Unité de gestion de projets ont été dotés en personnel pour améliorer la coordination et la gestion globales des projets et programmes. En tant que tel, une approche plus normalisée et systématique sera adoptée et c'est sous cet auspice que l'utilisation globale du financement de PIC augmentera jusqu'à ce que les objectifs stratégiques énoncés dans le RISDP et le SIPO révisés soient atteints.

À PROPOS DE LA SADC

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est une organisation fondée et soutenue par les pays de l'Afrique australe qui cherche à promouvoir la coopération socio-économique, politique et sécuritaire parmi ses États membres et à stimuler l'intégration régionale en vue d'atteindre la paix, la stabilité et la prospérité. Les États membres sont : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Union des Comores, République démocratique du Congo, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Les informations présentées dans la présente publication sont susceptibles d'être reproduites, utilisées et partagées sous réserve de la reconnaissance pleine et entière du Secrétariat de la SADC

Southern African Development Community (SADC), SADC House, Plot No. 54385

Central Business District, Private Bag 0095, Gaborone, Botswana

Tel: +267 395 1863, Fax: +267 397 2848/3181070, Website: www.sadc.int

Email: prinfo@sadc.int or registry@sadc.int or webmaster@sadc.int

@2020 SADC Secretariat

